



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/ICEF/1995/5  
28 décembre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Première session ordinaire de 1995  
1er-3 et 6 février 1995

POUR INFORMATION

OPÉRATIONS DE SECOURS D'URGENCE DE L'UNICEF

RÉSUMÉ

Le présent rapport donne un aperçu de la nature et de l'ampleur de l'action menée par l'UNICEF pour faire face aux situations d'urgence en 1994 et rend compte des progrès réalisés. Il répond également aux questions soulevées par le Conseil d'administration en 1994, tant à sa première session ordinaire (voir E/ICEF/1994/13 (Partie I), par. 108 à 112, et décision 1994/R.1/7), qu'à sa session annuelle [ibid., (Partie III), par. 94 à 109, et décisions 1994/A/5 et 1994/A/8, par. 5 a) et b)].

Le chapitre I donne une idée de l'ampleur des situations d'urgence existantes et des défis que l'UNICEF et la communauté mondiale doivent relever pour y faire face. Le chapitre II porte essentiellement sur l'assistance fournie par l'UNICEF aux pays en proie à des situations d'urgence complexes et sur l'utilisation du Fonds de programmation pour les secours d'urgence. Les grandes questions liées aux programmes et politiques que l'UNICEF a abordées dans le cadre de l'exercice général d'amélioration de sa capacité de planification en cas de situation d'urgence sont évoquées au chapitre III, qui décrit également en détail la coordination interorganisations et la collaboration existant avec le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Le chapitre IV fait le résumé des mesures que l'UNICEF se propose de prendre pour renforcer sa capacité d'intervention. Le chapitre V indique la proportion des dépenses au titre des secours d'urgence qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement de l'UNICEF.



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragrapbes</u>	<u>Page</u>
I. VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION . . . . .	1 - 4	4
II. ASSISTANCE FOURNIE PAR L'UNICEF LORS DE SITUATIONS D'URGENCE EN 1994 . . . . .	5 - 69	5
A. Dépenses au titre des programmes d'urgence . . . . .	5 - 6	5
B. Appui de l'UNICEF aux pays en situation d'urgence complexe . . . . .	7 - 51	6
C. Utilisation du Fonds de programmation pour les secours d'urgence . . . . .	52 - 69	21
III. L'UNICEF FACE À DES SITUATIONS D'URGENCE COMPLEXES . . . . .	70 - 88	26
A. Droits de l'enfant et assistance humanitaire . . . . .	70	26
B. Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays . . . . .	71 - 73	27
C. Enfants non accompagnés . . . . .	74 - 75	27
D. Mines terrestres . . . . .	76 - 77	28
E. Sanctions . . . . .	78	29
F. Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles . . . . .	79 - 80	29
G. Continuité entre la phase des secours et celle du développement . . . . .	81 - 82	29
H. L'UNICEF et la coordination de l'aide humanitaire . . . . .	83 - 86	30
I. Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies . . . . .	87	32
J. Collaboration avec les organisations non gouvernementales . . . . .	88	32
IV. RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DE L'UNICEF . . . . .	89 - 107	33
A. Généralités . . . . .	89 - 90	33
B. Examen et évaluation . . . . .	91	33
C. Enseignement tiré de l'expérience acquise et méthode de prestation de services . . . . .	92 - 93	34

/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragrap</u> hes	<u>Page</u>
D. Personnel nécessaire aux interventions rapides . . . . .	94 - 100	34
E. Approvisionnement et appui logistique . . . . .	101 - 102	36
F. Communication et sécurité . . . . .	103 - 104	37
G. Information et médias . . . . .	105 - 106	37
H. Guide et Manuel des opérations d'urgence . . . . .	107	38
V. PART DES FONDS ALLOUÉS AUX OPÉRATIONS DE SECOURS D'URGENCE QUI CONTRIBUE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNICEF . . . . .	108 - 119	38
A. Généralités . . . . .	108 - 109	38
B. Études de cas . . . . .	110 - 117	39
C. Conclusion . . . . .	118 - 119	42

Tableaux

1. Dépenses et effectifs des programmes d'urgence de l'UNICEF, 1991-1994 . . . . .	6
2. Fonds de programmation pour les secours d'urgence : résumé des allocations aux pays en 1994 . . . . .	24

Annexes

I. Classement des activités de l'UNICEF . . . . .	43
II. Programme d'opérations de secours d'urgence de 1993 : classification des dépenses de l'UNICEF . . . . .	44
III. Programmes d'opérations de secours d'urgence de l'UNICEF (1993) et dépenses consacrées aux secours et au développement . . . . .	45

## I. VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

1. Les troubles civils et les conflits ethniques se sont intensifiés dans le monde entier en 1994. La vie de milliers de non-combattants, pour la plupart des enfants et des femmes, a été menacée du fait de la violence, de la famine et de la maladie. Plus de 18 millions de personnes, dont 7 millions d'enfants, ont dû quitter leur foyer et leur pays pour chercher un asile. Près de 25 millions de personnes ont été déplacées dans leur propre pays. Ainsi, selon les chiffres disponibles, sur une population mondiale de 5,5 milliards de personnes, un habitant de la planète sur 130 a été obligé de fuir.

2. En Afrique subsaharienne, huit conflits sont en cours et la corne de l'Afrique est le théâtre de troubles. En Afrique australe, la paix est revenue en Afrique du Sud et semble en voie d'être rétablie au Mozambique. Cela étant, ces deux pays ont quand même besoin d'une assistance internationale à des degrés divers aux fins de la reconstruction, du développement, de la paix et de la démocratie. Pendant ce temps, malgré un cessez-le-feu, les combats se poursuivent en Angola. En Afrique de l'Ouest, les programmes d'austérité et d'ajustement structurel, conjugués à la dévaluation du franc de la Communauté financière africaine (franc CFA), ralentissent le processus démocratique qui doit amener la stabilité, la paix et le progrès. Le Burundi et le Rwanda, pays où de terribles tragédies humaines se sont déroulées en 1993 et en 1994, continuent d'être inextricablement liés, et le conflit au Rwanda pourrait encore déstabiliser la région. La situation en Somalie risque fort de dégénérer en de nouveaux combats, provoquant d'autres déplacements de population.

3. L'Europe est le continent où sévit la situation d'urgence la plus grave et potentiellement la plus catastrophique, en ex-Yougoslavie, où 4,3 millions de personnes, dont deux tiers en Bosnie, sont tributaires de l'aide internationale. Les répercussions du conflit ne peuvent que s'aggraver avec le nouvel hiver de siège que les populations vulnérables se préparent à passer. Heureusement, les conflits sont peu nombreux en Asie, encore que la situation à Sri Lanka demeure préoccupante, en raison notamment d'une escalade de la violence à l'occasion de la période préélectorale. L'Amérique latine, où un calme relatif régnait depuis quelques années, a connu une crise majeure en Haïti en 1994 et aura besoin d'une aide internationale importante au cours des prochaines années. En sus de ces situations d'urgence complexes, un grand nombre de pays demeurent vulnérables face aux catastrophes naturelles.

4. Les organismes de secours international sont fortement mis à contribution et ont de plus en plus de mal à répondre à des besoins humanitaires toujours plus nombreux. En 1994, 10 % de l'aide publique au développement, soit environ 5 milliards de dollars, sont allés aux opérations de secours. Malgré une aide internationale massive, ces opérations continuent de se heurter à d'importants obstacles, parmi lesquels on peut mentionner le climat d'hostilité dans lequel elles sont menées. Le personnel des organismes de secours, notamment celui des Nations Unies, est de plus en plus l'objet d'actes de violence. Cette nouvelle tendance fait ressortir la nécessité d'améliorer les relations de travail entre les organismes de maintien de la paix et les organismes d'assistance humanitaire

/...

dans les situations d'urgence. L'amélioration de la gestion, l'utilisation judicieuse des ressources et l'obligation de rendre compte de la façon dont les activités d'assistance humanitaire sont menées suscitent un intérêt croissant. Le présent rapport cherche à montrer comment l'UNICEF, en étroite collaboration avec le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG), et en partenariat avec les autorités compétentes et les collectivités concernées, a fait face aux situations d'urgence en 1994 et s'est efforcé d'améliorer encore ses capacités de planification et d'exécution pour répondre aux situations de ce genre au cours des années à venir.

## II. ASSISTANCE FOURNIE PAR L'UNICEF LORS DE SITUATIONS D'URGENCE EN 1994

### A. Dépenses au titre des programmes d'urgence

5. Le tableau 1 fournit des données sur les dépenses effectuées au titre des programmes d'urgence en faveur des principaux pays en situation d'urgence complexe de 1991 à 1993 et au titre du personnel en 1993 et 1994. Selon les prévisions, les dépenses pour 1994 devraient se chiffrer à environ 200 millions de dollars, contre 223 millions en 1993. Cette légère baisse prévue des dépenses totales peut s'expliquer par la diminution des opérations d'urgence dans des pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Mozambique, qui passent de la phase des secours à celle du redressement et du développement. Les dépenses au titre des opérations d'urgence pour 1994 devraient également baisser dans des pays comme l'Afghanistan, l'Iraq, le Libéria et la Somalie, pour lesquels les appels interinstitutions n'ont pas permis de réunir suffisamment de fonds. En revanche, les dépenses ont augmenté au Burundi, en Haïti et au Rwanda.

/...

Tableau 1

Dépenses et effectifs des programmes d'urgence de l'UNICEF, 1991-1994

Région/pays	Dépenses au titre des programmes <sup>a</sup> (En millions de dollars des États-Unis)			Personnel affecté aux opérations de secours d'urgence		Lieux d'intervention du personnel de l'UNICEF
	1991	1992	1993	1993	1994	1994
Afghanistan	9,4	6,8	11,0	135	138	3
Angola	6,4	7,7	10,7	109	178	5
Burundi	—	—	0,1	7	27	1
Éthiopie	7,5	10,2	5,8	9	3	5
Haiti	—	0,8	2,3	55	57	1
Iraq	22,0	27,6	52,2	96	89	4
Kenya	0,1	6,3	12,0	102	107	1
Libéria	4,5	10,9	9,3	164	101	1
Mozambique	6,9	10,2	12,5	11	5	3
Rwanda	—	—	1,6	7	113	1
Somalie	3,5	27,3	31,1	162	205	5
Soudan	20,4	20,1	25,4	135	109	10
Ex-Yougoslavie <sup>b</sup>	0,2	13,3	19,4	126	146	9
<b>Total partiel</b>	<b>80,9</b>	<b>141,2</b>	<b>192,7</b>	<b>1 118</b>	<b>1 278</b>	<b>49</b>
Autres situations d'urgence	29,8	25,4	29,8			
<b>Total</b>	<b>110,7</b>	<b>166,6</b>	<b>222,5<sup>c</sup></b>	<b>1 118</b>	<b>1 278</b>	<b>49</b>

<sup>a</sup> Les chiffres pour 1994 n'étaient pas encore disponibles au moment de l'établissement du présent rapport. Ils seront communiqués à une date ultérieure.

<sup>b</sup> Pour des raisons budgétaires et logistiques, les dépenses au titre des programmes en faveur de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Slovénie sont regroupés sous cette rubrique.

<sup>c</sup> En outre, environ 12,4 millions de dollars de dépenses ont été imputés sur des comptes spéciaux et 2,1 millions de dollars sur des avances du Fonds central renouvelable de secours d'urgence.

6. L'assistance fournie par l'UNICEF pour faire face à des situations d'urgence complexes en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et au Tadjikistan en 1994 représentera environ 5 millions de dollars.

#### B. Appui de l'UNICEF aux pays en situation d'urgence complexe

7. L'assistance fournie aux pays en proie à des situations d'urgence complexes a servi aussi bien à fournir des secours qu'à appuyer la mise en place d'institutions, en particulier dans les pays où l'État est en faillite.

#### Afghanistan

8. Après 15 années de conflit, l'Afghanistan est toujours à la recherche d'une solution qui conduise à la paix. Après une accalmie en 1993, les combats ont repris à Kaboul en 1994, forçant plus de la moitié de la population à fuir cette ville ravagée par la guerre. La ville et ses habitants, ainsi que

/...

l'infrastructure des services sociaux de base, ont subi d'énormes dommages. Dans d'autres régions du pays, l'arrivée des 400 000 personnes déplacées qui ont fui Kaboul, s'ajoutant aux 2 millions de réfugiés rentrés de la République islamique d'Iran et du Pakistan, a fait peser une charge écrasante sur les services de base dans les principaux centres urbains.

9. L'assistance de l'UNICEF a été axée essentiellement sur des opérations de secours d'urgence et de redressement en faveur d'environ un million d'enfants et de femmes comptant parmi les plus démunis des résidents des zones urbaines, semi-urbaines et rurales accessibles, pour la plupart des familles de personnes déplacées dans leur propre pays et de rapatriés. Sur les 6 millions de dollars demandés dans le cadre de l'appel commun interorganisations lancé par les Nations Unies, 1,6 million a été reçu en 1994. Outre les programmes qu'il exécute dans le reste du pays, l'UNICEF a été chargé par le Bureau de la coordination de l'assistance humanitaire en Afghanistan, d'assurer la coordination des programmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'éducation dans un grand camp abritant plus de 120 000 personnes déplacées près de Jalalabad. L'UNICEF a financé les activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement réalisées dans les camps de personnes déplacées, avec l'aide vitale de nombreuses organisations non gouvernementales. Chaque résident du camp recevait 15 litres d'eau par jour, et près de 13 000 familles disposent désormais de leurs propres latrines. L'UNICEF finance également des programmes d'éducation et de nutrition dans les camps de personnes déplacées. Il constitue des stocks de secours pour l'hiver en prévision d'une intervention rapide lorsque l'accès à Kaboul sera rétabli.

#### Angola

10. Après un semblant d'accalmie au début de 1994, à un moment où les négociations de paix progressaient lentement mais sûrement, les combats ont repris de plus belle dans tout le pays. Un accord de paix a été signé le 17 novembre 1994. Pour la première fois, le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques, prévoit d'envoyer en Angola une mission interorganisations chargée de préparer l'appel commun de 1995.

11. Bien que l'accès aux villes assiégées ait été intermittent, 10 nouveaux bureaux extérieurs ont été créés dans des zones tenues aussi bien par le Gouvernement que l'União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA). La prestation de services d'immunisation, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des donateurs, a été très efficace. Plus de 400 000 enfants de moins de 5 ans et 490 000 femmes en âge de procréer ont été vaccinés contre la rougeole et contre le tétanos, respectivement. Les centres de récupération nutritionnelle et d'alimentation complémentaire situés essentiellement dans les provinces de Malange et de Kwanza Nord, à Bengo et à Menongue, ont traité environ 71 000 enfants, d'où une baisse du taux de malnutrition qui est tombé de 34 à 12 % en l'espace de neuf mois dans la province de Malange. Diverses activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement menées dans huit provinces accessibles ont permis d'alimenter 405 000 personnes en eau potable. Des secours et du matériel de survie ont été distribués à 95 000 familles

/...

vulnérables dans 18 provinces, et 81 000 familles d'agriculteurs déplacées et vulnérables ont reçu des semences et des outils dans 23 lieux d'intervention.

#### Arménie

12. L'Arménie est l'un des pays du Caucase les plus durement touchés par la désorganisation politico-militaire et économique de la région. Le pays avait déjà été considérablement affaibli par le terrible tremblement de terre de 1988 qui avait laissé derrière lui une économie nationale détruite à 40 % et plus de 500 000 sans abri, dont la majorité vit aujourd'hui encore dans des logements provisoires. Le conflit militaire avec l'Azerbaïdjan, depuis 1988, au sujet du Haut-Karabakh, et le blocus économique et l'afflux de réfugiés qu'il a entraînés ont durement frappé l'Arménie et sa population.

13. L'UNICEF a subvenu aux besoins immédiats des enfants et femmes réfugiés en leur fournissant des vaccins, des couvertures, des médicaments essentiels et des aliments de sevrage achetés avec les fonds recueillis lors d'un appel d'urgence ayant rapporté 1,8 million de dollars, soit 73 % du montant demandé pour la période avril 1994-mars 1995. C'est pendant les mois d'hiver les plus durs que l'essentiel de l'aide d'urgence a été fourni sous forme d'assortiments préemballés de médicaments essentiels et de fournitures médicales, acheminés par pont aérien jusqu'en Arménie, pour continuer d'assurer les services de base de santé maternelle et infantile. La priorité a été accordée aux régions où les réfugiés, les personnes déplacées, les victimes du séisme et d'autres groupes à risque étaient les plus nombreux. Les fournitures médicales ont servi à soigner les infections aiguës des voies respiratoires et les maladies diarrhéiques, à améliorer la couverture vaccinale grâce à la fourniture d'éléments de la chaîne du froid et à renforcer la capacité des dispensaires, maternités et centres de soins prénatals. De l'acide folique, du fer, des préparations multivitaminiques et des oligo-éléments ont été fournis aux centres de soins prénatals pour être distribués aux femmes enceintes et mères allaitantes. Les institutions accueillant des enfants ont reçu 10 000 lits en kit et les orphelinats, des vêtements pour les nourrissons. Pour la campagne d'urgence de l'hiver 1994/95, quatre tonnes de fuel ont été fournies pour chauffer les classes des internats. Des coffrets pédagogiques contenant des supports d'information et d'éducation ont été distribués aux jardins d'enfants, aux écoles, aux orphelinats et aux établissements accueillant des handicapés.

#### Azerbaïdjan

14. Le conflit militaire avec l'Arménie a également été à l'origine d'un accroissement de la misère au sein de la population de l'Azerbaïdjan. Près de 20 % du territoire national est sous occupation militaire arménienne. Près d'un million de réfugiés et de personnes déplacées, à 70 % des femmes, des enfants et des personnes âgées, s'entassent chez des proches, dans les écoles, les fermes collectives et des milliers d'abris de fortune dans tout le pays. En avril 1994, la recrudescence des combats au Haut-Karabakh et aux alentours a provoqué le déplacement de 50 000 personnes supplémentaires avant de permettre de relancer les négociations de paix. Un cessez-le-feu a été conclu en mai 1994, mais les négociations de paix n'ont pas avancé. L'état d'urgence a été déclaré dans le pays après la tentative de coup d'État d'octobre 1994 à Baku.

/...



15. L'UNICEF a reçu 2,5 millions de dollars à la suite de l'appel interorganisations lancé pour la période avril 1994-mars 1995. En étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds a organisé trois campagnes intensives de vaccination contre la diphtérie, la rougeole, la coqueluche et la poliomyélite en décembre 1993 et une autre en faveur de tous les enfants de moins de 2 ans en février-avril 1994. Il a fourni du matériel et organisé des programmes de formation pour la mise en place et l'exploitation de la chaîne du froid qui sera complètement fonctionnelle jusque dans les districts au début de 1995. Il a également distribué des antibiotiques et des médicaments contre l'asthme pour le traitement des principaux troubles respiratoires des enfants. Des sels de réhydratation par voie buccale ont été largement distribués pour lutter contre les maladies diarrhéiques. Des trousseaux médicaux ont été fournis à tous les établissements pédiatriques jusqu'à la fin de 1994. Des supports essentiels d'information et d'enseignement ont été fournis aux établissements préscolaires et aux écoles primaires, qui accueillent 60 000 enfants, afin qu'ils puissent poursuivre leurs activités.

#### Burundi

16. Le Burundi est en crise depuis la tentative de coup d'État d'octobre 1993 et l'assassinat en avril 1994 du nouveau Président élu qui a suscité de nouvelles vagues de violence ethnique. Les événements en question ont provoqué la fuite d'une multitude de personnes tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Au cours des premiers mois de 1994, alors que les choses revenaient progressivement encore qu'irrégulièrement à la normale au Burundi, avec la reprise des activités agricoles, le retour des réfugiés sur leurs terres et des personnes déplacées dans leurs foyers, le nouveau Président a trouvé la mort dans un accident d'avion en avril à Kigali avec le Président du Rwanda. Le vide politique qui s'en est suivi a créé un nouveau climat d'insécurité et d'affrontement ethnique et politique qui a encore été exacerbé par l'arrivée de plus de 200 000 réfugiés rwandais dans les provinces septentrionales du pays.

17. L'assistance fournie par l'UNICEF dans le cadre du programme humanitaire interorganisations des Nations Unies lancé en novembre 1993 pour une période de 90 jours prenant fin en février 1994, puis prolongé pour six mois, de mars à août 1994, visait à répondre aux besoins sanitaires et nutritionnels de la population de quatre provinces et de la ville de Bujumbura. Elle a permis de venir en aide à environ 2 millions de personnes desservies par 71 centres de santé; d'appuyer des activités d'approvisionnement en eau et d'assainissement; de financer la formation d'enseignants et la mise au point de supports d'éducation pour la paix qui ont été intégrés au programme scolaire national; de lancer des campagnes d'identification et d'enregistrement des enfants non accompagnés, dans le cadre desquelles 7 000 enfants ont été recueillis et placés dans des familles ou confiés à un adulte; d'aider environ 10 000 veuves touchées directement par la crise; et de lancer une campagne d'information et d'autonomisation pour leur faire connaître leurs droits en vertu de la loi. L'UNICEF a également appuyé le volet assainissement du programme de mise en état de l'habitat lancé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Une étude de l'état nutritionnel des enfants vivant dans les camps de personnes déplacées est en voie de réalisation, en collaboration avec le Ministère de la santé. Avec le concours du Département des affaires humanitaires du Secrétariat

de l'ONU, l'UNICEF a lancé un nouvel appel visant à recueillir 9 770 000 dollars pour la période du 1er septembre 1994 au 31 décembre 1995.

### Éthiopie

18. En 1994, l'Éthiopie a poursuivi son processus de transformation politique et économique. Le pays a élaboré une nouvelle constitution et élu les représentants à l'Assemblée constituante. La décentralisation va toujours bon train, les régions ayant désormais le droit de prélever des impôts et d'établir et de gérer leurs propres budgets. Sur le plan économique, le Gouvernement de transition de l'Éthiopie a mis en oeuvre toutes sortes de mesures pour remplacer le système socialiste d'économie planifiée par une économie de marché. Quels que soient les progrès réalisés sur le plan politique, la sécheresse a continué de sévir en 1994 et touche aujourd'hui près de 6,7 millions de personnes qui ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Les régions orientales et méridionales du pays ont également été le théâtre d'épidémies de maladies diarrhéiques aiguës, de paludisme et de rougeole. Une invasion de légionnaires a endommagé les cultures dans plusieurs régions.

19. Face à la grave sécheresse, l'UNICEF a réalisé, en collaboration avec la Commission pour le secours et la reconstruction, des évaluations rapides de la situation d'urgence dans les régions gravement touchées. Par la suite, le Fonds a fourni un appui aux programmes d'alimentation d'urgence et à la reprise des activités en matière de santé, d'approvisionnement en eau et de nutrition dans les zones touchées par la famine. Il a également apporté son concours à la lutte contre les maladies diarrhéiques aiguës en contribuant à la promotion de la thérapeutique de réhydratation par voie buccale, la distribution de sels de réhydratation par voie buccale et la formation d'agents sanitaires à la gestion par cas. Il est en outre venu au secours des rapatriés et des personnes déplacées et a appuyé la remise en état du système d'éducation.

### Ex-Yougoslavie

20. Au cours de l'année 1994, la situation militaire a considérablement évolué dans les républiques de l'ex-Yougoslavie. Elle est toutefois restée extrêmement instable en Bosnie-Herzégovine. Il y a eu un cessez-le-feu qui a duré un mois, en juin 1994, mais pas de cessez-le-feu général. En fait, la guerre a repris en Bosnie centrale et septentrionale, de même que les violations généralisées des droits de l'homme, notamment les opérations de "nettoyage ethnique", qui ont particulièrement visé les femmes et les enfants. La guerre et l'effondrement de l'économie ont considérablement restreint l'accès des femmes et des enfants aux services sociaux dans tout le pays.

21. Dans le cadre général du programme pour l'ex-Yougoslavie, le programme pour la Bosnie-Herzégovine a donné la priorité à la santé, au programme élargi de vaccination, à la nutrition, à l'approvisionnement en eau et l'assainissement et à l'éducation, ainsi qu'aux enfants se trouvant dans une situation particulièrement difficile et à deux programmes consacrés respectivement aux zones de Sarajevo et de Mostar. Dans le domaine de la santé, les activités menées au titre du programme élargi de vaccination ont consisté à fournir des vaccins, à dispenser une formation à la gestion de la chaîne du froid et à distribuer un calendrier de vaccination à jour. En matière de nutrition,

/...

l'UNICEF n'a plus mis l'accent sur l'alimentation complémentaire, privilégiant la formation dans les domaines de l'allaitement naturel, de la surveillance de la croissance et de la surveillance nutritionnelle. Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, les programmes qui étaient consacrés à la fourniture de services de base sont dorénavant axés sur la formation technique, consacrée notamment à la détection des fuites et aux réparations majeures. En matière d'éducation, le programme visait essentiellement à distribuer fournitures et matériel didactiques de base pour 8 000 classes, tout en assurant la formation de maîtres et de formateurs. Un groupe de 150 spécialistes (psychologues et pédagogues) et 1 500 enseignants ont reçu une formation leur apprenant à s'occuper des enfants traumatisés par la guerre. Des vêtements ont été donnés à 20 000 enfants pour leur permettre d'affronter les rigueurs de l'hiver.

22. En Croatie, les infrastructures économiques et sociales ont continué de subir les conséquences d'un conflit qui dure depuis trois ans. Dans les Zones protégées par les Nations Unies (ZPNU), les hostilités se sont poursuivies pendant les premiers mois de 1994 jusqu'à la signature, en mars, avec la République autoproclamée de Krajina, d'un cessez-le-feu qui a été respecté, exception faite d'infractions mineures. L'UNICEF a concentré son programme d'assistance sur les besoins urgents et a accordé la priorité aux femmes et enfants se trouvant dans les ZPNU et dans les villes et zones situées sur la ligne d'affrontement, ainsi qu'aux personnes déplacées et aux réfugiés. Dans le domaine de la santé, l'UNICEF a privilégié, en Croatie, la livraison de médicaments essentiels et de matériel ainsi que la formation de spécialistes de la santé, notamment pour la lutte contre les infections aiguës des voies respiratoires et le programme élargi de vaccination. Le programme nutritionnel a mis l'accent sur l'allaitement naturel, la surveillance de la croissance et la surveillance nutritionnelle, l'alimentation complémentaire et la fourniture d'aliments spécialisés. La formation et la mise en valeur des ressources des collectivités, en vue de répondre à plus long terme aux besoins psychosociaux, ont joué un rôle essentiel dans le cadre de l'appui technique que le Fonds apporte aux établissements s'occupant des enfants qui se trouvent dans une situation particulièrement difficile. Plus de 100 écoles primaires, comptant 70 000 écoliers, participent au projet national de réadaptation psychosociale. Dans le domaine de l'éducation, l'assistance de l'UNICEF s'est traduite notamment par la distribution de coffrets pédagogiques à 82 500 enfants et par la formation de maîtres dans les centres d'accueil de réfugiés et de personnes déplacées. Dans le cadre du projet de sensibilisation au danger des mines, 150 000 brochures ont été distribuées dans les écoles, où des films ont également été projetés. Un programme consacré à l'enseignement de la paix est également en cours dans les écoles.

23. En République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), le programme de l'UNICEF a consisté essentiellement à fournir des médicaments pour enfants, des vaccins, une alimentation complémentaire, des vêtements d'hiver et des couvertures, des fournitures scolaires et des manuels, ainsi qu'une assistance technique dans le cadre de laquelle ont été formés des agents sanitaires, des maîtres, des psychologues scolaires et des travailleurs sociaux qui s'occupent des enfants vivant dans les zones qui ont accueilli le plus grand nombre de réfugiés, dans les régions insuffisamment desservies et dans les établissements spécialisés. L'UNICEF a financé des campagnes de vaccination,

/...

particulièrement dans le Kosovo, où des campagnes de rattrapage ont été organisées avec l'aide, à l'échelle régionale, de l'Institut de la santé publique, et en collaboration avec des ONG, notamment Médecins du monde.

24. Des plans d'urgence prévoyant le retrait d'environ 24 000 hommes de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) sont en cours d'élaboration. Quelle que soit la décision qui sera prise au sujet de la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, l'UNICEF poursuivra autant que faire se pourra son programme d'assistance, car les besoins des enfants et des autres groupes vulnérables risquent de devenir encore plus importants. Le Fonds modifiera ses stratégies d'intervention en fonction de la situation en matière de sécurité et des possibilités d'accès. Son action est légitimée par le programme biennal que le Conseil d'administration a approuvé pour les quatre pays visés et qui constitue la base juridique de sa coopération avec les gouvernements concernés. L'UNICEF a collaboré avec ces gouvernements au cours des deux dernières années et a trouvé un certain nombre d'ONG et de partenaires institutionnels pour appuyer et exécuter son programme. Sa tâche en sera facilitée, même dans un contexte politico-militaire difficile.

25. Bien qu'elle ne soit pas directement touchée par le conflit dans l'ex-Yougoslavie, l'ex-République yougoslave de Macédoine pâtit de résultats économiques en recul, le pays étant engagé dans une phase douloureuse de transition vers l'économie de marché; de l'embargo commercial imposé par son voisin du sud, la Grèce; et des conséquences des sanctions en vigueur contre la République fédérative de Yougoslavie, autre pays voisin par lequel transitent 90 % de ses échanges. En 1994, l'UNICEF a pu monter des opérations importantes en vue de répondre aux besoins des enfants et des femmes. Dans le domaine de la santé, le Fonds a fourni tous les vaccins nécessaires au programme élargi de vaccination; des médicaments contre les infections aiguës des voies respiratoires, maladie la plus répandue parmi les enfants hospitalisés, qui ont permis de traiter 9 000 enfants; tous les sachets de sels de réhydratation à administrer par voie buccale (ORS) dont le pays avait besoin; du matériel de base à de nombreuses classes, ainsi que des manuels à tous les enseignants et les enfants de réfugiés et de cas sociaux pour l'année 1994-1995. Avec la collaboration des Catholic Relief Services et l'assistance des spécialistes du génie de la FORPRONU, l'UNICEF a aidé à rénover des écoles appliquant des techniques d'enseignement novatrices.

#### Géorgie

26. La Géorgie, qui jouissait du niveau de vie le plus élevé dans l'ex-URSS, est désormais considérée comme un pays en développement par l'Organisation de coopération et de développement économiques. La crise actuelle est le résultat de conflits interethniques qui ont conduit à une guerre civile généralisée tandis que l'économie s'effondrait. En janvier 1994, l'UNICEF a livré les premiers secours humanitaires des Nations Unies à l'Abkhazie depuis la fin de la guerre, en y transportant par avion une tonne de médicaments. D'autres secours ont ensuite été distribués, notamment des vaccins, du matériel de réfrigération et des fournitures médicales. En coopération avec Médecins sans frontières-France, l'UNICEF a livré à l'Ossétie du Sud des fournitures médicales, du matériel de réfrigération et des vaccins. Ces secours d'urgence ont été financés par les fonds reçus en réponse à l'appel lancé par le Département des

/...

affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU en mars 1994. L'UNICEF a reçu 1,6 million de dollars de contributions sur les 2,3 millions qu'il avait demandé, soit 70 %. En collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et l'OMS, le Fonds a dispensé une formation dans la lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections aiguës des voies respiratoires; il a coopéré avec l'OMS à la lutte contre la tuberculose et à la mise en place de moyens d'intervention en cas de choléra. En prévision de l'hiver 1994/95, des vêtements d'hiver confectionnés sur place ont été distribués dans tous les foyers et établissements pour enfants de Géorgie. Des chauffages au kérosène ont été fournis aux maternités et autres institutions, ainsi que des groupes électrogènes devant alimenter les chambres froides mises en place au niveau régional.

### Haïti

27. Au cours des trois dernières années, Haïti s'est trouvée dans une situation d'urgence quasi permanente en raison des événements politiques. Ce pays est l'un des plus pauvres de l'hémisphère ouest et se caractérise par une densité de population élevée. Avant la crise politique, on estimait déjà que 75 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. L'absence de systèmes de protection sociale, conjuguée à l'augmentation de la pauvreté, a entraîné une diminution des apports nutritionnels tant chez les enfants que chez les femmes enceintes. De critique, la situation des femmes et des enfants est devenue désespérée. Les cas de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans ont doublé depuis 1990 et près de la moitié des enfants haïtiens souffrent à des degrés divers de malnutrition, bon nombre d'entre eux montrant des symptômes de retard de croissance.

28. L'assistance que l'UNICEF a fournie à Haïti en 1994 s'est traduite par la mise en oeuvre d'un programme d'alimentation complémentaire en coopération avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'exécution d'activités d'immunisation et de vaccination, la distribution de comprimés contenant de la vitamine A et du fer, l'apport de matériel et l'organisation de cours de formation en matière de thérapie de réhydratation par voie orale, ainsi que par la mise au point de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'UNICEF a élaboré une partie de l'appel commun interorganisations d'un montant de 8,6 millions de dollars lancé pour couvrir les besoins de la population d'octobre 1994 à mars 1995, qui accordait un ordre de priorité élevé à la santé, à l'éducation, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement.

### Iraq

29. Les relations entre le Gouvernement iraquien et le Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas sorties de l'impasse en 1994. Les responsables iraqiens ont lancé des initiatives diplomatiques pour débloquer la situation dans le cadre d'une campagne menée en faveur de la levée des sanctions instituées par le Conseil de sécurité il y a quatre ans. La situation est restée tendue dans le nord du pays et s'est aggravée en raison d'affrontements armés qui ont culminé en avril 1994 et d'incursions militaires. Par voie de conséquence, l'instabilité politique s'est accrue dans la région et l'exécution du programme de secours humanitaires en a été entravé. Sur le plan économique, la situation s'est considérablement dégradée, le pays étant privé pour la quatrième année

/...

consécutive de recettes pétrolières. À la mi-1994, les prix des denrées alimentaires de base avaient augmenté de plus de 650 % par rapport à l'année précédente.

30. En 1994, l'UNICEF a poursuivi son assistance à l'Iraq dans le cadre du programme humanitaire interorganisations. La part de l'appel commun interorganisations revenant au Fonds s'élevait à 49 millions de dollars, dont 20 millions de dollars étaient demandés au titre de l'approvisionnement en combustible, le reste devant être consacré à des programmes sectoriels touchant la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la nutrition ainsi que l'éducation. L'aide fournie dans le cadre de l'accord conclu entre l'UNICEF, l'ONG italienne Associazione Volontari per Servizio Internazionale et le Gouvernement iraquien s'est poursuivie avec la livraison de plus de 1,2 million de dollars de fournitures médicales destinées à 900 000 enfants et femmes habitant dans les quartiers les plus défavorisés de Bagdad. L'UNICEF a fourni 50 groupes électrogènes qui produisent de l'électricité pour les hôpitaux et les stations de traitement de l'eau du gouvernorat de Dohuk. En coopération avec OXFAM, des navires-citernes fournis par l'UNICEF ont distribué de l'eau dans sept districts non desservis de la région des marais du sud. Dans le nord, des efforts considérables ont été faits pour rétablir et rénover le réseau de distribution d'eau dans les villages abandonnés des zones rurales où les populations viennent se réinstaller. Outre la livraison de fournitures et de matériel scolaires aux écoles et établissements de formation des maîtres, l'UNICEF a financé la fabrication de pupitres d'écoliers à partir de bois fourni par le Bureau de l'aide extérieure en cas de catastrophe. Dans le cadre du programme de préparation à l'hiver 1993/94 visant 565 000 familles, 153 millions de litres de kérosène ont été distribués dans les trois gouvernorats du nord. Les établissements sociaux, les écoles et les centres de santé ont également été approvisionnés pour l'hiver. Cinquante pour cent environ du total des dépenses afférentes au programme de pays ont été effectuées dans le nord de l'Iraq pendant les 10 premiers mois de 1994.

#### Kenya

31. En 1993, l'aide humanitaire était principalement destinée à la population gravement touchée par la sécheresse, essentiellement dans les provinces du nord-est, de l'est et de la Rift Valley, ainsi qu'aux réfugiés qui, en majorité, avaient afflué de Somalie. En 1994, les besoins d'aide humanitaire étaient plus complexes, une assistance étant fournie aux personnes touchées par la sécheresse nécessitant encore des secours et une aide au redressement à court terme, à la population vivant dans les nouvelles zones de mauvaises récoltes ainsi qu'aux Somalis et ressortissants d'autres pays réfugiés au Kenya, et à ceux qui subissaient les conséquences de leur présence.

32. Dans le cadre de l'appel commun interorganisations pour 1994 que l'ONU a lancé en février 1994, l'UNICEF a proposé que 24 millions de dollars servent à financer les activités menées dans 20 districts touchés par les conséquences de la sécheresse, dont huit l'étaient gravement. Les activités prévues visaient à fournir une alimentation complémentaire à 256 500 enfants de moins de 5 ans et à 85 500 femmes enceintes ou qui allaitaient; à financer les services de santé nécessaires à 750 000 personnes touchées par la sécheresse, principalement dans les districts ruraux de la province du nord-est; et à améliorer

/...

l'approvisionnement en eau potable pour la population et le bétail. L'UNICEF a reçu, avant octobre 1994, un montant total de 16 millions de dollars qui ne permettait de couvrir que 38 % des besoins de financement. Le Fonds a entrepris des activités de surveillance et appuie la mise en place d'un système de surveillance de la sécheresse à l'échelle des districts. Le programme du Kenya devait être évalué conjointement par le Gouvernement kényen, l'Agence suédoise de développement international et l'UNICEF en décembre 1994.

#### Libéria

33. Malgré les progrès enregistrés dans le cadre du processus de paix, le Libéria est retombé dans des affrontements entre factions rappelant les âpres combats menés au cours des premières années d'une guerre civile qui dure depuis cinq ans. La distribution des secours humanitaires dont la population avait grand besoin a été une fois de plus considérablement entravée. Les perspectives naissantes d'extension progressive des programmes humanitaires, par le biais de couloirs d'accès traversant la ligne d'affrontement et/ou les frontières, à des zones qui étaient demeurées pratiquement inaccessibles avant la signature de l'Accord de Cotonou, ont de nouveau été compromises. Faute de pouvoir accéder aux zones concernées, il a fallu, une fois de plus, suspendre les programmes humanitaires, et les progrès réalisés à la suite de l'Accord de Cotonou n'ont pu être consolidés. Toutefois, malgré une insécurité grandissante, certains secteurs de Gbarnga, bastion du Front national patriotique du Libéria, sont restés accessibles jusqu'à une date récente. Les conditions d'accès y ont été restreintes en raison de la reprise de combats violents au cours desquels des pillages généralisés ont eu lieu et des menaces ont été proférées à l'égard du personnel des Nations Unies et des organisations non gouvernementales.

34. Malgré toutes ces contraintes, l'UNICEF a continué de fournir, en coopération avec les organes de l'ONU et les organisations non gouvernementales, une assistance humanitaire chaque fois que possible. À Monrovia et dans les villes avoisinantes, le Fonds finance le programme élargi de vaccination, la remise en service des centres de santé, la distribution de médicaments essentiels et d'oligo-éléments, ainsi que des activités d'éducation sanitaire. En ce qui concerne les enfants se trouvant dans une situation particulièrement difficile, il a financé des orphelinats, la prise en charge psychologique des enfants traumatisés, la rééducation des enfants handicapés, des programmes destinés aux femmes et filles victimes de violences et la formation professionnelle de jeunes défavorisés et d'anciens combattants. Il a également fourni des bibliobus à l'intention des enfants déplacés et financé le fonds permanent de fournitures didactiques ainsi que des ateliers de formation consacrés à l'enseignement de la paix.

#### Mozambique

35. Le Mozambique a tenu ses premières élections pluripartites en octobre 1994. Les attentes des 16,5 millions de Mozambicains ont été grandes en 1994, année qui devait définitivement tourner la page de la guerre. Cet espoir était partagé par les 1,5 million de réfugiés mozambicains et la majorité des 4 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays qui sont rentrés dans leurs foyers depuis l'Accord général de paix de 1992 qui a mis fin à 16 ans de guerre. Toutefois, depuis le départ, à la mi-novembre, de la Force de maintien

/...

de la paix des Nations Unies, l'incertitude plane sur la sécurité générale du pays. Les récoltes ont souffert du manque de pluie et du cyclone Nadia, ruinant les espoirs de nombreux agriculteurs qui se montraient très confiants en début d'année.

36. L'objectif principal du programme d'urgence de 1994 était d'appuyer la première phase du plan national de reconstruction. La priorité donnée en 1993 au relèvement et à la reconstruction a été renforcée au cours de l'année. Face aux besoins nouveaux de l'après-guerre, l'UNICEF a revu ses orientations en matière de secours d'urgence, privilégiant le rétablissement des services de santé de base, de distribution d'eau et d'éducation; la desserte de zones précédemment inaccessibles; l'appui au plan national de planification préalable des interventions d'urgence et à la mise en place d'un système d'alerte rapide. La collaboration dynamique instaurée entre l'UNICEF et les responsables gouvernementaux a permis de réexaminer les priorités sectorielles, de décentraliser davantage l'exécution des programmes, et d'appuyer le plan national d'action en faveur des enfants. Par ailleurs, les programmes de l'UNICEF ont bénéficié de la souplesse que leur a apportée la coopération renouée avec un grand nombre d'organisations non gouvernementales nationales et internationales.

#### Rwanda

37. La mort du Président rwandais, le 6 avril 1994, a provoqué un violent bain de sang qui a coûté la vie à plus de 500 000 civils. Plus de 2 millions de Rwandais ont fui dans les pays voisins et quelque 3 millions ont été déplacés à l'intérieur du pays. On estime qu'au plus fort de la crise, 15 000 Rwandais traversaient toutes les heures la frontière avec le Zaïre, soit plus d'un million en 4 jours. En l'espace de trois mois, plus de la moitié des habitants que comptait le Rwanda avant le conflit ont été tués ou contraints de fuir pour sauver leur vie. Les plus gravement touchés par la crise ont été les centaines de milliers d'enfants qui avaient assisté aux atrocités commises contre leur famille et n'ont fui, terrorisés, leurs foyers que pour vivre la dure expérience des enfants déplacés et, pour certains, non accompagnés.

38. La communauté internationale a lancé une opération de secours d'une ampleur sans précédent pour faire face à l'immensité des besoins tant à l'intérieur du pays que dans les camps de réfugiés au Burundi, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Zaïre. Un pont aérien a été organisé avec l'appui essentiel de plusieurs contingents militaires occidentaux qui ont acheminé des milliers de tonnes de secours aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales participant à l'opération. L'UNICEF est intervenu sous la coordination du Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU et en étroite collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les contingents militaires et les responsables locaux. L'"appel éclair" publié en avril a permis de recueillir 4,8 millions de dollars pour une première intervention rapide. À la fin octobre, l'UNICEF avait presque entièrement réuni sa quote-part (55 millions de dollars) de l'appel interinstitutions lancé en juin. Son bureau de Kigali, évacué en avril quand les combats ont éclaté, fonctionne à nouveau entièrement depuis juillet et appuie les activités de deux bureaux auxiliaires dans le sud-ouest du pays, ainsi que de trois bureaux extérieurs situés dans les camps

/...



de réfugiés de la République-Unie de Tanzanie et du Zaïre. Avec une équipe d'une centaine d'agents internationaux, l'UNICEF a exécuté des programmes d'aide à la reconstitution des capacités nationales à l'intérieur du pays et de distribution de secours d'urgence aux personnes déplacées et aux réfugiés partout où cela était possible. À l'intérieur du pays comme à l'extérieur, les programmes destinés aux enfants et aux femmes ont bénéficié du rang de priorité le plus élevé.

39. Dans les camps de réfugiés des pays voisins, le Fonds est intervenu rapidement, dans les secteurs où le HCR avait besoin d'une assistance supplémentaire, en faisant appel aux ressources et au personnel de ses bureaux de pays respectifs. Il a ainsi emprunté deux appareils de forage au bureau de l'Ouganda pour creuser 27 points d'eau qui ont desservi une partie des 400 000 réfugiés rwandais des camps situés aux alentours de Ngara (République-Unie de Tanzanie). L'aide aux camps de réfugiés a également pris la forme d'activités de vaccination, de programmes d'alimentation complémentaire, d'apports en vitamines et de services d'éducation de base, qui ont touché plus de 60 000 enfants. À Goma (Zaïre), l'équipe de l'UNICEF a dirigé les activités d'assistance aux milliers d'enfants séparés de leurs parents. Quelque 9 000 enfants ont ainsi été secourus et pris en charge dans 21 centres où, en collaboration avec le HCR et les partenaires des ONG, le Fonds a offert logement, vêtements, vivres, approvisionnement en eau, assainissement et soins de santé. Des programmes de réunion des familles ont également été mis sur pied en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Par ailleurs, sept camions citernes de l'UNICEF ont fourni 15 % des besoins en eau des camps, et deux autres ont répondu aux besoins prioritaires des centres pour enfants non accompagnés. Les équipes de l'UNICEF ont également aidé le Service des eaux de Goma à accroître de 50 % le réseau municipal afin de répondre aux besoins supplémentaires créés par la présence de réfugiés dans la ville et aux alentours.

40. Au Rwanda même, l'UNICEF a à la fois entrepris des programmes visant à renforcer les services de base nécessaires aux réfugiés et aux personnes déplacées regagnant leur foyer et cherché à répondre aux besoins immédiats des personnes déplacées. Dans le secteur de l'eau, il a participé à la remise en état du réseau de Kigali et de 10 autres villes afin de pouvoir approvisionner quelque 700 000 personnes, tandis que 60 000 autres Rwandais bénéficiaient de la remise en état des réseaux ruraux. Plus de 25 tonnes de produits chimiques destinés au traitement des eaux ont été distribuées et 20 techniciens ont été formés au fonctionnement des installations d'épuration. Dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de la réparation des équipements, l'UNICEF a aidé la société rwandaise de distribution d'énergie à remettre en état le réseau électrique, auquel 20 villes ont été reliées jusqu'à présent. Dans le secteur de l'éducation, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds a mis au point et diffusé plus de 600 coffrets pédagogiques contenant du matériel pédagogique, un guide pour l'enseignant, des cahiers, des crayons, des ardoises et de la craie pour deux classes de 40 élèves. Un noyau d'enseignants ont appris à se servir de ces coffrets, qui ont été utilisés pour ouvrir un certain nombre d'écoles. L'objectif est de distribuer 6 000 coffrets dans l'ensemble du pays et, le cas échéant, aux centres pour enfants non accompagnés. L'UNICEF a également pris à sa charge trois mois de rémunération des enseignants, à raison de

/...

200 000 dollars par mois. Des pochettes de sensibilisation au problème des mines ont été mises au point et distribuées aux communautés et aux écoles. Une équipe de déminage financée par l'UNICEF a inspecté les établissements scolaires et sanitaires pour détecter les mines qui pourraient compromettre la remise en état des locaux. Le Fonds a également contribué à assurer la sécurité alimentaire des ménages en exécutant un programme dans le cadre duquel plus de 1 000 tonnes de semences ont été collectées auprès des exploitants afin d'être redistribuées. Dans le secteur de la santé, la pharmacie centrale et la chaîne du froid ont été rétablies et plusieurs tonnes de médicaments de première nécessité, de vaccins et de matériels, fournis par l'UNICEF, ont été acheminées et distribuées. Le Fonds appuie également un programme en faveur des enfants non accompagnés exécuté par le gouvernement et les organisations non gouvernementales et qui consiste à distribuer des fournitures essentielles de secours, à assurer des soins de base et un logement, à former le personnel paraprofessionnel aux programmes psychosociaux et à effectuer des recherches en vue de réunir les familles ou de trouver des familles adoptives. À une plus grande échelle, l'UNICEF a mis à la disposition des ministères concernés une ligne de crédit de 220 000 dollars et sept véhicules pour réparer les locaux à usage de bureau et acheter des fournitures et du matériel de base.

41. Une étude entreprise par l'UNICEF, en juillet 1994, afin d'évaluer les problèmes posés par la présence de réfugiés dans les régions de Kagera et Kigoma (République-Unie de Tanzanie) a permis de tirer quelques enseignements fort utiles. Les recommandations établies sur la base de ces conclusions préconisent notamment d'installer les réfugiés à l'extérieur des villages pour prévenir les dommages à l'environnement, d'établir un système général de distribution alimentaire qui ne grève pas les réserves de la population locale et de renforcer les capacités administratives locales.

#### Somalie

42. À la suite de l'adoption d'un mandat réduit pour l'Opération des Nations Unies en Somalie II (ONUSOM II) par le Conseil de sécurité de l'ONU, du retrait des contingents militaires des États-Unis et des pays européens et de la diminution des forces de l'ONUSOM, la violence et l'insécurité se sont propagés dans le pays et ont considérablement entravé l'acheminement de l'aide humanitaire. Au cours de l'année, un certain nombre de mesures ont été prises pour rétablir la paix dans les villes les plus perturbées par les tensions intercommunautaires et les affrontements politiques, mais les efforts de réconciliation entre les différents clans n'ont guère permis de progresser vers un règlement pacifique. Il y aurait actuellement 5,6 millions de réfugiés et environ 1 450 000 personnes déplacées. Un large secteur de la population est encore démunie de tout, même si l'apport massif d'une aide internationale et l'augmentation du rendement des cultures et de l'élevage ont contribué à faire reculer la pauvreté généralisée, la malnutrition et le nombre des décès.

43. L'UNICEF a apporté son concours dans les secteurs de la santé, de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et de l'éducation de base. En collaboration avec l'OMS et les ONG, il a regroupé les activités de secours et de relèvement pour mieux atteindre les groupes les plus défavorisés en appuyant les activités de 224 postes sanitaires, 60 cliniques de consultations externes, 112 centres de santé maternelle et infantile et

/...

24 hôpitaux. Plus de 800 agents sanitaires, accoucheuses traditionnelles, laborantins et agents du Programme élargi de vaccination (PEV) ont bénéficié d'activités de formation menées à travers tout le pays. La campagne de vaccination a été intensifiée : 87 000 enfants ont reçu le triple vaccin diphtérie/coqueluche/tétanos et trois doses de vaccin antipoliomyélite oral et 100 000 ont été vaccinés contre la rougeole. En matière de nutrition, les interventions ont porté notamment sur la supplémentation en vitamine A, pour plus de 320 000 enfants, la supplémentation en fer/acide folique, pour 107 000 femmes enceintes, et la distribution de 1 752 tonnes d'aliments complémentaires, destinés à plus de 126 000 enfants souffrant de malnutrition ainsi qu'aux femmes enceintes ou allaitantes. S'agissant de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, on a rénové ou aménagé 314 points d'eau, construit 280 latrines et creusé 8 fosses à ordures. Les activités de formation ont touché 250 agents d'entretien des points d'eau et 1 490 comités sanitaires de village. Quelque 134 000 enfants et 15 000 femmes défavorisées ont bénéficié d'un programme d'éducation alliant la remise en état des écoles, la fabrication de meubles, la distribution de manuels et la formation d'enseignants. L'élément "appui psychosocial" du programme a touché quelque 2 000 enfants traumatisés.

44. Une équipe d'intervention d'urgence de l'UNICEF en Somalie (USERT) a été mise en place en 1994 dans le cadre des préparatifs d'intervention organisés par le Fonds pour faire face aux nouvelles situations d'urgence qu'allait susciter la recrudescence prévue des conflits civils. Des centres USERT ont été organisés et des fournitures de secours stockées à Mogadiscio, Kismayo et Baidoa. La capacité opérationnelle de l'USERT a été confirmée par les activités menées par l'UNICEF pendant l'épidémie de choléra en Somalie de février à juin 1994 et l'intervention rapide lors de l'importante épidémie de choléra qui a frappé les réfugiés de Goma (Zaire), avec le déploiement d'une équipe multisectorielle de 12 agents nationaux et internationaux qui ont travaillé en étroite collaboration avec les bureaux de l'UNICEF au Rwanda et au Zaire.

#### Soudan

45. En 1994, la guerre civile au Soudan s'est poursuivie pour la onzième année consécutive avec des affrontements sporadiques et, dans certains secteurs névralgiques, des combats intensifiés pour des raisons tactiques. On estime qu'au total 5,2 millions de personnes touchées par la guerre ont besoin d'une aide non alimentaire et, pour 2,4 millions d'entre elles, d'une aide alimentaire d'urgence. L'activité militaire des forces gouvernementales et les combats entre factions ont désorganisé les activités de secours et entraîné un déplacement encore plus important des populations civiles. Environ 100 000 personnes ont été déplacées dans la zone Nimule/Triple A, quelque 35 000 aux alentours de Mundri et un nombre égal en provenance de Kaya et Kajo Kaji. L'insécurité croissante dans le nord de l'Ouganda a gravement perturbé l'acheminement de secours par l'opération Survie au Soudan (OLS) aux personnes déplacées dans les nouveaux camps.

46. L'opération continue à offrir des activités de secours et de réadaptation aux 5,2 millions de personnes victimes de la guerre au Soudan. Elle dessert à présent 60 centres (nombre encore jamais atteint), ce qui a permis d'accroître les services offerts aux populations bénéficiaires. En avril et mai 1994, une

/...

délégation ONU/OLS a engagé des négociations avec le Gouvernement soudanais et l'Armée populaire de libération du Soudan, sous les auspices de l'Agence intergouvernementale pour la lutte contre les catastrophes et la sécheresse, qui ont abouti à un accord entre les parties, aux termes duquel le nombre de sites accessibles par vols autorisés est porté de 51 à 66, de nouveaux axes routiers sont officiellement ouverts depuis le Kenya et l'Ouganda et l'autorisation d'emprunter les couloirs de navigation entre Kostî et Juba et la voie ferrée reliant Muglad à Wau est réintroduite.

47. L'opération Survie au Soudan (OLS) s'adresse à 4,1 millions de personnes (soit 80 % de l'ensemble de la population touchée) dans les provinces du sud, les zones de transition et les camps de personnes déplacées aux alentours de Khartoum. Sur ce nombre, 2,4 millions de personnes (dont 500 000 enfants âgés de moins de 5 ans) sont desservies par l'OLS de Khartoum. Plus de la moitié (1,3 million) ont dû se déplacer à l'intérieur du pays par suite de la guerre. Pour sa part, l'OLS de Nairobi fournit une aide non alimentaire à 1,7 million de personnes. Les équipes médicales de l'UNICEF à bord des péniches du PAM couvrent 36 centres desservant au total 500 000 personnes le long du Nil blanc jusqu'à Juba. L'accès aux autres centres du sud du pays demeure tributaire de l'utilisation de l'avion Twin Otter de l'UNICEF depuis Khartoum et d'appareils affrétés et loués à partir de Lokichokio au Kenya. Depuis le mois de juin, l'augmentation de la capacité aérienne a permis d'améliorer les perspectives de sécurité alimentaire pour la prochaine année, une bonne récolte étant par ailleurs prévue.

48. L'opération Survie au Soudan a élargie la gamme et l'ampleur de ses activités en 1994. Elle privilégie la sécurité alimentaire des ménages (220 000 familles); l'éducation de base (plus de 300 000 enfants), avec un élément d'assistance aux enfants victimes des conflits civils; les médicaments de première nécessité; l'approvisionnement en eau et l'assainissement; les secours et le logement; et la campagne poliomyélite/rougeole/vitamine A, qui a touché 806 000 enfants âgés de moins de 5 ans (dont 500 000 à partir de Khartoum et 306 000 à partir de Nairobi). Le Bureau de l'UNICEF à Khartoum a fourni des installations sanitaires d'urgence desservant une population estimée à plus de 500 000 personnes dans plus de 80 centres, qui a reçu 3 248 trousse de médicaments de première nécessité, 1,6 million de sachets de sels de réhydratation par voie buccale, 1 million de doses de vaccins contre les deux formes de méningite, avec seringues et aiguilles, et 700 lots de matériel médical. La distribution par les organisations non gouvernementales de trousse de médicaments de première nécessité à 250 établissements sanitaires demeure l'élément principal du programme de soins de santé primaires exécuté depuis Nairobi. Le programme de nutrition a touché quelque 120 000 enfants et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de grave malnutrition dans 130 centres d'alimentation complémentaire situés dans le sud du pays, la zone intermédiaire et les camps de personnes déplacées aux alentours de Khartoum. Une centaine d'enseignants ont reçu une formation relative à l'identification et au traitement des traumatismes psychosociaux.

/...

## Tadjikistan

49. En 1994, la situation s'est stabilisée dans la région de Khatlon, au sud-ouest du Tadjikistan, qui a le plus gravement souffert des troubles politico-ethniques de 1992-1993. Cette paix relative a permis le rapatriement d'environ 90 % des 560 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées. Toutefois, les tensions politiques se sont intensifiées depuis le mois de juin à l'approche des élections présidentielles qui, prévues pour septembre, n'ont eu lieu qu'en novembre. Les pourparlers de paix menés sous l'égide de l'ONU ont abouti à un accord qui prolonge le cessez-le-feu provisoire jusqu'en février 1995.

50. Le Tadjikistan détient les indicateurs sociaux et relatifs aux enfants les plus faibles parmi les États nouvellement indépendants. Les pénuries de vivres, de médicaments et de soins médicaux ont entraîné une augmentation des taux de mortalité infantile et maternelle au cours des trois dernières années. Environ 40 % des femmes enceintes souffrent d'anémie. Les conditions sanitaires déplorables sont à l'origine du grand nombre de maladies diarrhéiques, qui représentent environ 21 % des cas de mortalité infantile. La dégradation persistante des établissements d'enseignement et l'impossibilité dans laquelle se trouvent la plupart des parents de payer les frais de scolarité de leurs enfants ont provoqué une chute considérable des taux de scolarisation.

51. L'UNICEF a reçu 1,1 million de dollars (soit 40 %) du montant rassemblé (2,8 millions de dollars) dans le cadre de l'appel commun interorganisations lancé en mars 1994 par le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU. Il a vacciné 50 000 nouveau-nés. Les capacités de vaccination des services sanitaires ont été renforcées par la fourniture de matériel et l'organisation d'activités de formation à l'utilisation et à l'entretien de la chaîne du froid. Les femmes enceintes ont bénéficié d'un apport complémentaire en fer et acide folique. Des trousseaux de secours d'urgence ont été distribués aux services de maternité des hôpitaux et aux postes sanitaires pour couvrir les besoins en médicaments de première nécessité de 150 000 personnes pendant les trois mois rigoureux de l'hiver. Les établissements sanitaires ont reçu des suppléments vitaminiques, des comprimés pour l'épuration de l'eau et des sels de réhydratation par voie buccale pour couvrir les besoins d'environ 100 000 enfants et de 200 000 femmes enceintes. Dans le cadre du programme des opérations de secours hivernales, des biscuits riches en protéines ont été distribués dans les écoles primaires. Dans le secteur de l'enseignement primaire, l'UNICEF a fourni le papier nécessaire à la fabrication des cahiers au Gouvernement, et des trousseaux destinées aux élèves et aux enseignants aux écoles.

### C. Utilisation du Fonds de programmation pour les secours d'urgence

52. En vertu de la décision 1994/R.1/7 [voir E/ICEF/1994/13 (Partie I)] du Conseil d'administration, adoptée à sa première session ordinaire de 1994, le plafond du Fonds de programmation pour les secours d'urgence (FPSU), qui était de 14 millions de dollars par exercice biennal a été porté à 30 millions de dollars. Depuis lors, l'expérience a montré que la majoration de ce plafond avait aidé l'UNICEF à répondre rapidement à un nombre croissant de demandes de

/...

secours d'urgence. Vingt et un pays ont bénéficié d'une aide s'élevant au total à 11 millions de dollars, dont 2 millions vont être remplacés grâce aux contributions versées en réponse à l'appel commun interinstitutions lancé par l'ONU en faveur du Rwanda.

53. Le Fonds de programmation pour les secours d'urgence s'est avéré très utile tant sur le plan financier que sur le plan pratique. Il permet d'avancer les fonds indispensables au lancement des opérations dans les situations d'urgence complexes où les besoins sont souvent très importants, en attendant la réception des contributions des donateurs. L'UNICEF continue d'utiliser les ressources du Fonds central autorenewable d'urgence lorsqu'un appel interinstitutions est lancé face à une situation d'urgence complexe et grave, mais les avances disponibles au titre du FPSU viennent s'ajouter à ces ressources pour répondre aux énormes besoins de financement.

54. Le FPSU permet également de faire face aux besoins urgents lorsque aucun appel interinstitutions n'a été lancé. Dans ce cas, les fonds sont versés sans promesse de remboursement. Les montants alloués sont alors moins élevés que lorsqu'un remboursement est prévu au moyen du Fonds central autorenewable d'urgence. C'est sous cette forme qu'est généralement fourni l'appui aux pays victimes de catastrophes naturelles.

55. Au niveau mondial, le FPSU continue de fournir un appui technique pour l'élaboration de diverses politiques relatives au renforcement des capacités du personnel et aux activités humanitaires des organismes des Nations Unies, y compris les missions d'évaluation interinstitutions.

56. En 1994, le FPSU a servi pour la première fois à rembourser des prêts octroyés à Haïti et au Mozambique au titre du Fonds central autorenewable d'urgence. Dans le cas d'Haïti, il n'avait pas été possible de rembourser le Fonds central autorenewable d'urgence en raison du faible montant des contributions recueillies à la suite de l'appel commun interinstitutions. Pour ce qui est du Mozambique, malgré le montant considérable des contributions recueillies, l'UNICEF n'avait pas reçu des donateurs suffisamment de fonds pour couvrir intégralement le coût des activités mises en oeuvre dans le cadre d'un projet portant sur les semences et l'outillage grâce au prêt octroyé par le Fonds central autorenewable d'urgence. Selon le règlement de ce Fonds, les prêts doivent être remboursés dès réception des contributions versées par les donateurs en réponse aux appels communs interinstitutions; si ces remboursements ne sont pas effectués dans un délai d'un an, il incombe aux organismes de rembourser sur leurs propres fonds le total des avances consenties.

#### Activités des bureaux de pays et des bureaux régionaux

57. Au cours des 11 premiers mois de 1994, 21 pays ont reçu des fonds du FPSU (voir tableau 2). Quatre-vingt-cinq pour cent du montant total net alloué (11,1 millions de dollars) ont été consacrés à des activités menées au niveau des pays et des régions, et 15 % ont servi à financer des activités interrégionales. L'Afrique a reçu 63 % du total des fonds alloués; viennent ensuite les Amériques et les Caraïbes (15 %), le Moyen-Orient et l'Afrique

/...

du Nord (7 %), l'Asie (1 %) et l'Europe centrale et orientale (1 %). Le Conseil d'administration sera informé dès que la comptabilisation finale aura été effectuée.

### Afrique

58. Treize pays d'Afrique ont reçu des fonds au titre du FPSU en 1994. Des avances de fonds ont été consenties au Rwanda en deux étapes. Dans un premier temps, juste après la première vague de violence, 1 million de dollars ont été alloués au Rwanda et 750 000 dollars aux pays voisins, à savoir le Burundi, la République-Unie de Tanzanie et le Zaïre, à la condition qu'ils soient remboursés dès réception des contributions versées par les donateurs en réponse à l'"appel éclair" lancé en 1994 avant l'évaluation et l'appel interinstitutions. Ces fonds ont servi à fournir aux réfugiés et aux populations déplacées des secours en nature sous forme de vaccins, de médicaments de première nécessité, de fournitures et de trousseaux médicaux, et de services d'appui visant à assurer le fonctionnement des bases d'opération établies à Nairobi et Kigali.

59. Dans un second temps, un montant supplémentaire de 1 million de dollars a été alloué au titre du FPSU au mois de juillet, lorsqu'un appel portant sur la période de juillet à décembre 1994 a été officiellement lancé à la suite de l'exode de 1,9 million de personnes au Zaïre et de l'épidémie de choléra qui y avait fait irruption. L'UNICEF a établi des bases d'opération à Goma et à Bukavu (Zaïre), a constitué des stocks de biens de première nécessité, a réuni d'importantes quantités de fournitures destinées à maîtriser l'épidémie de choléra, et s'est procuré des équipements de sécurité et des appareils de communication essentiels. Le coût des missions d'évaluation interinstitutions effectuées au Rwanda en 1994 a également été imputé au FPSU. Au total, le Rwanda et les pays voisins ont reçu 3,3 millions de dollars, dont 2 millions vont être remplacés grâce aux contributions versées par les donateurs en réponse à l'appel commun interinstitutions.

60. Les ressources du FPSU ont également bénéficié à plusieurs pays pour lesquels aucun appel commun interinstitutions n'avait été lancé, notamment l'Afrique du Sud (violences préélectorales), l'Éthiopie (épidémie de diarrhée), le Ghana (conflit interethnique), la Guinée (épidémie de méningite) et Madagascar (cyclones). Madagascar a reçu 250 000 dollars qui ont permis de fournir aux personnes dont le logement avait été détruit par le cyclone, des articles ménagers, des vaccins, des médicaments de première nécessité, des sachets de sels de réhydratation par voie buccale (ORS) et des comprimés pour l'épuration de l'eau. Étant donné la fréquence des cyclones à Madagascar, une petite partie des fonds alloués a été consacrée à la mise en place dans certains centres de surveillance d'un système d'alerte et de réaction rapides. De même, en Éthiopie, une fraction des fonds a servi à financer des programmes d'information et de mobilisation de la population qui doivent contribuer à la mise en oeuvre de mesures préventives de protection des groupes vulnérables.

61. Le FPSU a également été utilisé pour développer les capacités régionales en matière de planification préventive et de gestion du stress et des traumatismes, ainsi que pour fournir un appui technique et opérationnel aux deux bureaux régionaux pour l'Afrique. Comme l'Afrique restera probablement la région la plus exposée aux situations d'urgence, le recours au FPSU pour renforcer la capacité de la région à réagir à ces situations devrait porter ses fruits.

/...

Tableau 2

Fonds de programmation pour les secours d'urgence :  
 résumé des allocations aux pays en 1994

(En milliers de dollars des États-Unis)

Région/pays	Allocations (janvier-novembre 1994)
<u>Afrique</u>	
Afrique du Sud	20
Angola	660
Burundi	580
Éthiopie	275
Ghana	250
Guinée	121
Guinée-Bissau	136
Madagascar	250
Mozambique	1 434
République-Unie de Tanzanie	545
Rwanda	2 000
Somalie	156
Zaïre	150
Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe	241
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale	168
<b>Total partiel</b>	<b>6 986</b>
<u>Amériques et Caraïbes</u>	
Haïti	1 612
<b>Total partiel</b>	<b>1 612</b>
<u>Asie</u>	
Chine	75
<b>Total partiel</b>	<b>75</b>
<u>Moyen-Orient et Afrique du Nord</u>	
Algérie	256
Égypte	156
Soudan	250
Yémen	100
Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	14
<b>Total partiel</b>	<b>776</b>
<u>Europe centrale et orientale</u>	
Ex-Yougoslavie	77
Moldova	19
<b>Total partiel</b>	<b>96</b>
<u>Activités interrégionales</u>	1 600
<b>Total</b>	<b>11 145</b>

/...



62. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont bénéficié de l'appui du FPSU en matière de formation, d'orientation du personnel, de gestion du stress, d'établissement de rapports de fin de mission et de planification des capacités d'intervention en matière de sécurité pour les bureaux régionaux; un stage régional de formation sur les programmes d'urgence a également été organisé. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le FPSU a permis de fournir une assistance technique au niveau opérationnel et en matière de sécurité, de mettre au point un système de prévention dans les pays instables et d'organiser un stage régional de formation sur les programmes d'urgence.

#### Autres régions

63. En ce qui concerne les Amériques et les Caraïbes, Haïti a reçu 1,6 million de dollars au titre du FPSU en 1994. Une partie de ces fonds a servi à rembourser un prêt obtenu du Fonds central autorenewable d'urgence en juillet 1993 pour financer un programme d'immunisation. C'est en raison du faible niveau des contributions versées par les donateurs en réponse à l'appel commun interinstitutions lancé en mars 1993 qu'il a fallu prélever des ressources sur le FPSU afin de rembourser ce prêt. On a dû également recourir au FPSU de temps à autre afin d'atténuer l'acuité de la situation financière en Haïti et d'y assurer la poursuite des activités de base.

64. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'Algérie, l'Égypte, le Soudan et le Yémen ont reçu des allocations au titre du FPSU. Le Yémen a bénéficié d'une assistance limitée pour mettre en oeuvre un programme intérimaire et répondre à ses besoins opérationnels avant que n'ait été lancé l'appel commun interinstitutions après l'irruption de la guerre civile. Ces fonds ont servi à financer des systèmes de sécurité et de communication pour le bureau de l'UNICEF à Sanaa. En outre, le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a reçu des fonds afin d'organiser à l'intention de participants de la région un stage sur les programmes d'urgence et les mesures de sécurité.

65. En Asie, la Chine a reçu au titre du FPSU des fonds destinés à remettre en service la chaîne du froid et à reconstruire les écoles primaires à la suite d'une inondation survenue dans le sud de la Chine. Ces fonds sont venus s'ajouter aux autres ressources prélevées au titre du programme de pays. En Europe centrale et orientale, les fonds alloués au titre du FPSU ont servi à financer un stage régional de formation et le remplacement, devenu urgent, de véhicules blindés pratiquement hors d'usage pour le bureau des projets de Sarajevo (Bosnie-Herzégovine).

#### Activités interrégionales

66. En 1994, les activités interrégionales gérées à partir du Siège (New York) ont porté sur l'élaboration de politiques concernant les mines terrestres, les systèmes d'alerte rapide et de prévention, les personnes déplacées dans leur propre pays, les enfants non accompagnés et les problèmes spécifiques aux hommes et aux femmes; sur la mise au point de procédures opérationnelles d'importance essentielle, telles que l'analyse des coûts d'exploitation des aéronefs et les

/...

modalités de prestation de services face aux situations d'urgence; sur la coordination avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations; et sur l'appui technique apporté à l'UNICEF dans le cadre de l'action qu'il mène face aux situations d'urgence au niveau mondial.

67. Les fonds alloués au titre du FPSU ont permis de financer une étude sur les conséquences socio-économiques qu'a la présence des mines terrestres sur les enfants et les femmes. Un projet de recherche a été lancé, en collaboration avec le Centre d'études sur la population et le développement de l'Université de Harvard (États-Unis), concernant l'incidence des situations d'urgence humanitaires complexes sur les populations vulnérables et les mesures visant à améliorer les interventions humanitaires. La situation d'urgence au Rwanda a permis de mettre à l'essai de nouveaux moyens d'intervention, et les enseignements tirés de cette expérience seront utiles pour la mise au point de nouvelles politiques. Le guide de l'UNICEF intitulé Assisting in Emergencies est en cours de révision.

68. En 1994, grâce au soutien financier du FPSU, l'UNICEF a détaché du personnel auprès du Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU. Un fonctionnaire a été détaché auprès du Département des affaires humanitaires à New York et un autre auprès du Groupe des services d'appui interorganisations à Genève.

69. Comme les années précédentes, les ressources du FPSU ont permis de financer 12 postes du Bureau des programmes d'urgence à New York et Genève (8 postes d'administrateur recruté sur le plan international et 4 postes d'agent des services généraux), et de couvrir une partie de ses dépenses de fonctionnement.

### III. L'UNICEF FACE À DES SITUATIONS D'URGENCE COMPLEXES

#### A. Droits de l'enfant et assistance humanitaire

70. La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale le 20 novembre 1989, énonce les droits reconnus aux enfants, que ceux-ci vivent dans des conditions normales ou soient touchés par des conflits. À cet égard, la tragédie des enfants non accompagnés est particulièrement préoccupante. Une réunion internationale récente, consacrée au sort tragique des enfants soldats, et à laquelle l'UNICEF a participé, a demandé que soit rigoureusement appliqué le Protocole facultatif de 1977 aux Conventions de Genève du 12 août 1949 interdisant l'enrôlement dans les forces armées de personnes de moins de 18 ans et leur participation aux hostilités, et a prié instamment les gouvernements d'en adopter et d'en ratifier les dispositions sans délai. Le Protocole facultatif devrait servir de cadre juridique à la démobilisation de tous les enfants de moins de 18 ans enrôlés dans les forces armées. Conscient de la nécessité de plus grands efforts dans ce domaine, l'UNICEF contribue activement à l'étude des Nations Unies sur l'impact des conflits armés sur les enfants qui est en cours de réalisation comme suite à la résolution 48/157 de l'Assemblée générale, du 20 décembre 1993.

/...

B. Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

71. Le sort tragique des 25 millions de personnes déplacées à l'intérieur de divers pays du monde et vivant dans des conditions très difficiles préoccupe vivement toutes les organisations humanitaires. En principe, la responsabilité première du bien-être de ces populations et de leur protection incombe aux États concernés, que la communauté internationale devrait engager à s'acquitter de leurs obligations. Or, invariablement, la communauté internationale est appelée à fournir immédiatement une aide humanitaire d'urgence et à apporter son soutien à ces groupes vulnérables, afin de réduire les tensions et d'assurer le retour à la normale dans les pays touchés par les déplacements internes.

72. En application de son mandat, l'UNICEF doit intervenir chaque fois que des enfants, des femmes et des familles sont en danger, qu'il s'agisse de réfugiés, de personnes déplacées ou de populations touchées par les conflits, les catastrophes naturelles, les inégalités ou la pauvreté. La Convention relative aux droits de l'enfant imprime un nouvel élan aux activités de plaidoyer et d'assistance que l'UNICEF mène en faveur des enfants vivant dans des conditions difficiles pour toutes sortes de raisons, notamment à l'intérieur des frontières nationales. Dans la mesure où il entreprend tout à la fois des activités de secours et de développement à long terme, le Fonds dispose d'un solide avantage comparatif pour répondre aux besoins des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Ses capacités d'analyse à long terme sont actuellement renforcées de manière à permettre la mise en place de systèmes d'alerte rapide permettant de surveiller les facteurs susceptibles de provoquer des déplacements de personnes. En collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, l'UNICEF a joué un rôle d'importance majeure face aux situations d'urgence qui sont apparues dans des pays comme le Rwanda, en s'attachant en particulier à répondre aux besoins des enfants et des femmes déplacés dans ses domaines d'intervention traditionnels, à savoir la santé, l'immunisation, la nutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire des ménages et les secours autres qu'alimentaires.

73. L'UNICEF peut également mettre au service des populations déplacées sa propre expérience en matière de renforcement des capacités, de participation communautaire et de création de mécanismes permettant aux populations concernées d'affronter leurs problèmes. Dès le tout premier stade d'une intervention, il importe de collaborer avec les membres de la communauté locale, de les former, et de les déployer sur place par le biais d'une coopération avec les groupes, les organisations et les institutions autochtones.

C. Enfants non accompagnés

74. La crise du Rwanda a mis en lumière le sort tragique des 114 000 enfants vivant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays qui sont séparés de leurs proches et de leur communauté d'origine. Traumatisés, sous-alimentés et sans ressource, ces enfants ont attiré l'attention des médias. Bien qu'il ne dispose guère d'expérience en matière de protection et de prise en charge des enfants non accompagnés, le Fonds a agi sans attendre. Le HCR, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le CICR et l'UNICEF ont publié une déclaration conjointe pour essayer de mettre fin à l'évacuation des enfants non accompagnés du Rwanda. La déclaration conjointe demandait qu'une

/...

action soit menée en faveur de ces enfants dans leur environnement immédiat et confié à l'UNICEF la direction des opérations. Cette déclaration, qui a contribué à enrayer l'évacuation en masse des enfants vers l'Europe et d'autres régions, a également encouragé les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales à agir rapidement pour remédier à la situation de ces enfants.

75. Une mission commune UNICEF/HCR/Agency for International Development des États-Unis (USAID) s'est rendue au Rwanda et dans les pays voisins en août 1994 pour faire le point de la situation des enfants non accompagnés. Cette mission a travaillé en étroite collaboration avec les organisations non gouvernementales et les autorités compétentes et a fait plusieurs recommandations. Il a été décidé que tout en assurant la direction des opérations en faveur des enfants non accompagnés, l'UNICEF conseillerait et aiderait dans leurs travaux les organisations non gouvernementales et le CICR, qui seraient chargés quant à eux de s'occuper des enfants non accompagnés, de les recenser, de retrouver leur trace et de les restituer à leur famille et à leur communauté. L'USAID a alloué un montant initial à l'appui des programmes pour les enfants non accompagnés. La mission a conclu que la meilleure solution pour l'avenir de ces enfants consistait à les confier le plus tôt possible à des familles et des foyers d'accueil plutôt qu'à des orphelinats et autres établissements pendant le temps qu'il faudrait pour retrouver leurs familles. L'UNICEF s'efforce actuellement de renforcer les moyens dont il dispose pour répondre plus efficacement aux besoins des enfants non accompagnés dans d'autres situations d'urgence.

#### D. Mines terrestres

76. En 1984, la communauté internationale a consacré 70 millions de dollars environ à l'élimination de près de 100 000 mines terrestres. Pendant la même période, près de 2 millions de mines terrestres supplémentaires ont été posées, augmentant ainsi de 1,4 milliard de dollars le coût potentiel du déminage. Il est manifeste que les efforts de déminage restent très en deçà du niveau requis. En outre, on ne pourra pas résoudre ce problème mondial tant que l'on n'aura pas mis fin à la prolifération des mines terrestres en interdisant complètement la production, la vente et l'utilisation, comme l'avait demandé le Directeur général de l'UNICEF.

77. C'est principalement en sa qualité de défenseur des droits de l'enfant que l'UNICEF s'est préoccupé de la question des mines terrestres. Le Fonds s'efforce d'obtenir la ratification universelle de la Convention relative aux droits de l'enfant et s'intéresse de plus en plus aux problèmes liés aux mines terrestres et à leurs incidences sur les droits des enfants. Il a collaboré avec des partenaires gouvernementaux, des collectivités locales et des organisations non gouvernementales comme la Vietnam Veterans of America Foundation et l'organisation Prosthetic and Orthotic Worldwide Education and Relief (POWER) dans le cadre d'activités de plaidoyer, de campagnes de sensibilisation aux dangers liés aux mines, d'efforts de réadaptation des victimes des mines terrestres et de parrainage d'études. Le Fonds a également appuyé des programmes multimédias, des programmes de formation et des programmes communautaires visant à mieux informer les populations au sujet des mines en Afghanistan, en Angola, au Cambodge, en Croatie, en El Salvador, en Iraq et au Mozambique. Au Mozambique, l'UNICEF a mis au point une plaquette d'exercices

/...

éducatifs dont les enfants peuvent se servir à plusieurs et qui met l'accent sur la prévention des accidents, les premiers secours à dispenser aux blessés et la vigilance à observer vis-à-vis des mines.

#### E. Sanctions

78. L'effet des sanctions sur les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, reste un motif de vive préoccupation pour l'UNICEF. L'examen de la situation des enfants dans les pays faisant l'objet de sanctions fait apparaître d'inquiétantes tendances en matière de santé, d'état nutritionnel et autres indicateurs de la qualité de la vie. En Iraq, une étude menée par le Gouvernement et l'UNICEF en mars 1994 a permis d'établir que le nombre d'enfants âgés de moins de 12 mois souffrant de malnutrition grave à modérée avait augmenté de 9,4 % par rapport à l'année précédente. En Haïti, une étude réalisée par l'Université de Harvard a montré que le taux de mortalité des moins de 5 ans avait augmenté de 35 % de 1991 à 1992. Il ressort de la même étude que pendant la période de janvier à septembre 1991, ce taux de mortalité s'était élevé à 38 %, contre 47 et 58 % pour les mêmes mois en 1992 et 1993, respectivement. L'UNICEF et la communauté internationale doivent donc trouver les moyens d'atténuer les conséquences désastreuses qu'ont les sanctions pour les femmes et les enfants. Le Fonds s'efforce de relever ce défi grâce à ses programmes de plaidoyer et ses interventions à caractère hautement prioritaire. Le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU a lancé récemment une étude interinstitutions sur les incidences qu'ont les sanctions sur les activités humanitaires, à laquelle l'UNICEF s'est entièrement associé.

#### F. Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles

79. L'UNICEF a participé à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles tenue à Yokohama (Japon) en mai 1994. Le Fonds a saisi cette occasion pour expliquer la mission qui lui avait été confiée de protéger les enfants et de veiller à la sécurité et au bien-être des mères, des familles et des communautés qui les entourent.

80. La Conférence mondiale a adopté un certain nombre de résolutions, parmi lesquelles il convient de mentionner celles qui visent à réduire la vulnérabilité des populations par l'adoption de stratégies fondamentales de gestion des catastrophes. On citera en particulier la mise au point d'une culture mondiale de la prévention des catastrophes, l'adoption d'une politique d'autonomie et de renforcement des capacités, l'éducation et la formation, la mise en valeur et le renforcement des ressources humaines, le recensement et l'organisation en réseaux des centres existants, la meilleure sensibilisation et la meilleure évaluation des risques, la promotion de la coopération régionale et sous-régionale, l'intégration du secteur privé aux activités d'atténuation des effets des catastrophes et le renforcement de la capacité du système des Nations Unies d'aider à la réduction des pertes dues aux catastrophes.

#### G. Continuité entre la phase des secours et celle du développement

81. À l'issue de plusieurs réunions tenues sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), auxquelles l'UNICEF a participé, un

/...

consensus s'est dégagé sur les principes directeurs d'un cadre opérationnel permettant d'assurer la continuité entre la phase des secours et celle du relèvement et du développement. En revanche, les aspects conceptuels de cette continuité n'ont pas fait la même unanimité. L'UNICEF partage l'opinion généralement répandue selon laquelle le développement est un processus grâce auquel les collectivités locales et les structures nationales parviennent progressivement à atténuer leur vulnérabilité. Les situations d'urgence, qui peuvent être perçues comme des phases de rupture du processus de développement, mettent à l'épreuve les dispositifs de gestion de crise des collectivités et des gouvernements et contribuent souvent à les affaiblir encore davantage. Le Fonds ne définit pas la continuité comme un processus linéaire mais comme une succession de phases étroitement imbriquées qui exigent des modes d'intervention variés en réponse aux besoins des enfants et des populations en général. C'est pourquoi il est indispensable de veiller à renforcer les moyens dont disposent les communautés et les populations à risques pour faire face aux effets des catastrophes.

82. L'importance que l'UNICEF accorde traditionnellement au développement, à la présence sur le terrain, à la capacité de travailler en étroite collaboration avec les collectivités et aux principes du renforcement des capacités et de l'autonomisation lui donne les moyens de contribuer activement et efficacement à cette continuité d'action. Par ailleurs, l'UNICEF s'appuie sur les travaux de programmation par pays, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux, pour assurer la participation des populations, la continuité d'action et la durabilité des opérations de secours, de relèvement et de développement.

#### H. L'UNICEF et la coordination de l'aide humanitaire

83. L'UNICEF demeure fermement résolu à mettre en oeuvre une action concertée pour faire face aux situations d'urgence et à travailler dans le cadre et à l'appui de la structure qu'offre le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, lequel a connu deux grands changements durant le premier semestre de 1994. Un nouveau Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires a été désigné en mars 1994. D'une part, le Département a été réorganisé au milieu de l'année 1994, les changements concernant tout à la fois les bureaux de New York et de Genève. On s'est efforcé de mieux répartir les responsabilités en matière de politique générale et de renforcer la Division des situations d'urgence complexes. L'UNICEF a détaché du personnel d'appui auprès des bureaux de New York et de Genève du Département.

84. Tout au long de 1994, le Fonds a continué de participer activement à toutes les grandes réunions et discussions sur le rôle et l'efficacité du Département des affaires humanitaires, définis dans la résolution 48/57 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1993. Le Comité permanent interorganisations s'est prononcé sur diverses questions, dont la formule des appels communs et le Fonds central autorenewable d'urgence. Si l'on a pu se mettre d'accord sur les objectifs et le mécanisme de fonctionnement du Fonds central autorenewable d'urgence, la rationalisation de son mode d'utilisation, qui suppose que les avances consenties initialement soient remboursées au moyen des contributions reçues au titre des appels communs, est un domaine dans lequel il y a lieu d'apporter de nouvelles améliorations. Ce mode de fonctionnement est très contraignant pour les organismes dans la mesure où les fonds reçus sont

/...

souvent alloués à des interventions dûment spécifiées. Les donateurs ont été priés de ne pas affecter à telle ou telle fin les ressources obtenues au titre des appels communs de manière à permettre aux organismes du système de rembourser plus facilement les prêts contractés auprès du Fonds central autorenewable d'urgence. Pour faciliter ce processus, à l'avenir, il devra être précisé clairement lors des appels le montant des ressources prélevées sur le Fonds qui ont déjà été empruntées par les organismes opérationnels. Par ailleurs, on reconnaît désormais que les divers fonds d'urgence gérés par les organismes permettent de compléter ceux du Fonds central autorenewable d'urgence et qu'il faut donc en maintenir l'existence. Le Comité permanent interorganisations a par ailleurs estimé qu'il fallait augmenter le plafond du Fonds et étudie actuellement la possibilité pour les organisations non gouvernementales d'avoir accès à ses ressources. Dans l'intervalle, l'Assemblée générale a approuvé l'utilisation des intérêts accumulés par le Fonds pour la coordination des activités humanitaires. Elle a également recommandé l'élargissement de la communauté des donateurs.

85. L'impératif de transparence dans le choix des coordonnateurs humanitaires a été de plus en plus souligné, ainsi que la nécessité de procéder à des consultations de fond avec les organismes avant de leur confier cette mission. On a arrêté les modalités selon lesquelles les organismes contribueraient à l'établissement d'une liste de candidats éventuels. Pour faciliter ce processus, avec l'aide du Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, le Groupe de travail du Comité permanent interinstitutions a établi des projets de texte concernant le mandat et le profil des coordonnateurs humanitaires. Ces projets ont été examinés et approuvés par le Comité permanent interorganisations à sa réunion de décembre 1994. Un accord a été conclu sur le rôle de l'équipe pour la gestion des opérations en cas de catastrophe de chaque pays. En sa qualité d'organe coordonnateur sur le terrain, l'équipe signalera toutes les situations d'urgence au siège de l'organisme compétent et au Coordonnateur des secours d'urgence et mettra en oeuvre la planification préalable d'urgence. Le Comité permanent interorganisations réexaminera ce processus au bout d'un an.

86. L'UNICEF a apporté son concours aux initiatives que le Département des affaires humanitaires a prises récemment pour essayer de réduire les disparités entre opérations humanitaires et opérations de maintien de la paix. En octobre 1994, le Département a distribué aux fins d'examen une version révisée de la Note sur la coopération entre le Département des affaires humanitaires, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département des affaires politiques, qui est assortie d'un diagramme révisé récapitulant toutes les phases des opérations. L'effort de coopération plus étroit entre ces différents départements a permis d'améliorer les méthodes de travail qui seront réexaminées en détail par le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations.

I. Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies

87. Reconnaissant qu'une collaboration opérationnelle plus étroite avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment le PAM, le HCR, l'OMS et les Volontaires des Nations Unies créera une synergie entre les avantages comparatifs des divers partenaires sur le terrain, l'UNICEF s'est attaché à mettre au point des mémorandums d'accord avec ceux-ci. Des discussions sont en cours avec le PAM en vue de la conclusion et de la signature vers le début de 1995 d'un mémorandum d'accord détaillé sur la collaboration en cas d'opération d'urgence. Des échanges de vues préliminaires se sont tenus avec le HCR en juin 1994 concernant la mise en place d'une collaboration pour l'assistance aux enfants réfugiés. Le HCR et l'UNICEF ont établi un projet commun qui doit permettre de relancer le processus d'examen et de discussion. L'UNICEF a tenu avec l'OMS des discussions préliminaires sur la nécessité d'établir un mémorandum d'accord assorti d'un calendrier de travaux. Ces deux organismes ont tenu leur première réunion de fond sur ce thème à la fin de novembre 1994. D'autres discussions préliminaires ont eu lieu avec les Volontaires des Nations Unies à Genève et l'UNICEF examine actuellement l'avant-projet dont il a été saisi à ce sujet.

J. Collaboration avec les organisations non gouvernementales

88. La collaboration avec les organisations non gouvernementales demeure un élément essentiel de l'exécution des programmes d'urgence de l'UNICEF. Tout au long de l'année, plusieurs initiatives ont été lancées pour renforcer le mémorandum d'accord existant et simplifier les différents agréments régissant les interventions de l'UNICEF et des organisations non gouvernementales sur le terrain, et pour examiner les questions intéressant au premier chef la programmation, à savoir le renforcement des capacités et, plus particulièrement, l'intensification des liens qu'entretient l'UNICEF avec les organisations non gouvernementales autochtones en cas de situation d'urgence. Par exemple, une unité spéciale créée dans le cadre de l'opération Survie au Soudan a été chargée d'examiner la question du renforcement des capacités des organismes nationaux et communautaires. On espère que cette expérience servira de modèle pour les initiatives qui lui succéderont dans d'autres régions. Dans le cas des opérations d'urgence transfrontières, l'UNICEF a poursuivi sa collaboration étroite avec les organisations non gouvernementales. La base que possède l'UNICEF à Lokichokio (Kenya) fournit un appui logistique et l'approvisionnement nécessaire à une trentaine d'organisations non gouvernementales internationales qui mettent en place des programmes de secours et de relèvement pour le compte d'une population d'environ 1,7 million de personnes dans le sud du Soudan. Au plus fort de la crise du Rwanda, l'UNICEF et plusieurs organisations non gouvernementales ont organisé des opérations transfrontières dans le sud de l'Ouganda pour fournir des secours d'urgence aux milliers de Rwandais déplacés dans le nord-est du Rwanda. Les opérations aériennes organisées par l'UNICEF depuis Nairobi ont permis d'aider une quarantaine d'organisations non gouvernementales internationales à transporter du personnel et à acheminer des fournitures dans toutes les régions de Somalie. Sur un plan plus général, l'UNICEF a participé à l'organisation de plusieurs réunions avec les organisations non gouvernementales portant sur divers thèmes : opérations en cas

/...



de conflit, enfants non accompagnés, enfants touchés par des conflits armés et programmation psychosociale pour la prise en charge des enfants dans des situations de conflit armé.

#### IV. RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ D'INTERVENTION DE L'UNICEF

##### A. Généralités

89. À sa session annuelle de 1994, le Conseil d'administration a examiné les progrès que l'UNICEF avait réalisés dans sa manière d'aborder les problèmes opérationnels propres aux interventions d'urgence, en particulier ceux concernant les procédures financières, la politique en matière de personnel et les opérations d'approvisionnement. Au cours de l'année écoulée, le Fonds a pris d'importantes mesures pour accroître sa capacité d'intervention d'urgence. L'expérience qu'il a acquise depuis quelques années dans la mise en oeuvre des programmes correspondants l'a incité à prendre des mesures décisives dès le début d'une intervention d'urgence. Il a constitué une équipe spéciale de haut niveau chargée de la gestion des situations d'urgence complexes afin d'être en mesure de transférer rapidement et de manière concertée, dans les bureaux extérieurs concernés par ces situations, le personnel, les fournitures, les liquidités et le matériel de communication et de sécurité dont il ont besoin. L'équipe en question s'est par ailleurs révélée efficace pour contrôler l'appui apporté sur le terrain.

90. En ce qui concerne la programmation, le Bureau des programmes d'urgence, en étroite collaboration avec les sections géographiques, a appuyé les bureaux extérieurs en y envoyant des missions d'évaluation et en préparant des appels de fonds et des plans d'action communs. Il a également coordonné l'examen des programmes d'urgence auquel il a été décidé de procéder en vue de tirer l'enseignement de l'expérience acquise et d'en tenir compte dans les futurs programmes. La crise humanitaire qui a ravagé le Rwanda au moment même où des situations d'urgence complexes surgissaient dans plusieurs pays en 1994 a mis la capacité opérationnelle de l'UNICEF à particulièrement rude épreuve. Le Directeur général a pris des dispositions pour que le Fonds tire l'enseignement des événements qui se sont produits au Rwanda et ailleurs dans le monde et puisse ainsi améliorer l'efficacité de ses systèmes opérationnels d'urgence.

##### B. Examen et évaluation

91. L'UNICEF a revu les programmes d'urgence qu'il met en oeuvre en Angola, au Libéria, au Rwanda, en Somalie et dans l'ex-Yougoslavie. Il a souligné à cette occasion la nécessité de déployer rapidement du personnel bien équipé dès le début d'une crise, l'importance de bons systèmes de sécurité et de communication et la nécessité de dispenser les soins voulus à des groupes spéciaux d'enfants vulnérables tels que les enfants non accompagnés et de renforcer la collaboration et la coordination entre les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.

C. Enseignement tiré de l'expérience acquise  
et méthode de prestation de services

92. Afin d'intervenir plus efficacement en cas d'urgence et de mieux se préparer à cette fin, l'UNICEF a examiné systématiquement l'expérience qu'il avait acquise dans les situations d'urgence afin de recenser les forces et les faiblesses de ses principaux systèmes opérationnels. Sa direction a tiré l'enseignement de l'expérience acquise et indiqué les mesures à prendre pour améliorer sa capacité d'intervention dans les situations d'urgence. "Lessons Learnt", note d'information à usage interne, dresse la liste des principaux éléments opérationnels susceptibles d'être améliorés de manière à répondre rapidement et efficacement aux besoins des femmes et des enfants. Ces éléments couvrent les domaines généraux communs à tous les secteurs : programmes, déploiement du personnel, systèmes de communication, information et médias et collaboration interinstitutions.

93. L'UNICEF met actuellement au point une méthode multidimensionnelle de prestation de services à laquelle il attache une grande importance. Partant du principe qu'un organisme tel que lui, lorsqu'il s'engage à intervenir dans une situation d'urgence, doit pouvoir être rapidement en mesure de s'acquitter de sa tâche, il a abouti à la conclusion que le meilleur moyen de parvenir à cette fin consiste à s'appuyer sur les trois éléments qu'il considère indispensables pour pouvoir agir efficacement, à savoir : a) une équipe d'intervention d'urgence expérimentée; b) des ressources, y compris des fournitures et des ressources financières; et c) un appui fonctionnel dans des domaines d'importance majeure comme les communications, la sécurité et l'approvisionnement. La mise en place synchronisée et efficace de tous ces éléments devrait lui permettre de se montrer particulièrement performant.

D. Personnel nécessaire aux interventions rapides

94. Un autre aspect de la méthode exposée plus haut concerne le personnel nécessaire à la planification et à la mise en oeuvre des interventions et à l'acheminement des approvisionnements. L'expérience acquise au Rwanda a montré qu'il était nécessaire de disposer d'équipes d'intervention rapide dès le début des crises afin de pouvoir mettre en place les systèmes opérationnels indispensables pour guider et appuyer les opérations d'urgence jusqu'à la phase ultime du relèvement. Ces équipes devraient être composées de fonctionnaires de l'UNICEF dûment formés et expérimentés dans les domaines de la conception et de la gestion des programmes d'urgence, des opérations, de l'approvisionnement, de l'information, des communications et de la sécurité dans les situations d'urgence. Actuellement, l'UNICEF procède à la constitution de ces équipes et met au point des programmes de formation à leur intention; dans un premier temps, trois équipes devraient pouvoir être déployées rapidement. Par ailleurs, il dresse la liste des membres de son personnel susceptibles d'appuyer ces équipes dans des domaines tels que les finances, les questions de personnel et la logistique, ainsi qu'une liste de spécialistes par secteur.

95. Pour compléter l'action de ces équipes, l'UNICEF s'attache également à élargir la portée des accords de coopération qu'il a signés avec plusieurs organisations non gouvernementales spécialisées et d'autres organisations de façon à leur confier certaines fonctions d'appui dépassant sa propre capacité

/...

d'intervention d'urgence : installation et utilisation de systèmes de communication par satellite et d'autres systèmes de communication, fourniture d'un appui logistique spécialisé, entretien de parcs de véhicules, etc. De plus, les sources extérieures étant souvent les mieux placées pour fournir du personnel spécialisé dans des domaines relativement nouveaux pour l'UNICEF tels que la prise en charge et la réadaptation des enfants déplacés et traumatisés par la guerre, par exemple, le Fonds s'est associé avec certaines d'entre elles, dont le Norwegian Refugee Council, Swedrelief, le Service de santé publique et les Centres de contrôle et de prévention sanitaires des États-Unis d'Amérique, qui détachent du personnel technique auprès de ses équipes sur le terrain. La conclusion d'accords de coopération permanente avec certaines organisations non gouvernementales et d'autres sources de personnel spécialisé serait de nature à faciliter le déploiement rapide de ce personnel.

96. Dans le cadre de son examen, à sa troisième session ordinaire de 1995, du projet de budget pour 1996-1997, le Conseil d'administration sera saisi de propositions visant à renforcer les capacités du Bureau des programmes d'urgence de New York et à permettre ainsi à l'UNICEF de réagir plus rapidement et plus efficacement dès le début d'une situation d'urgence grave.

97. Le renforcement des capacités en 1994 a également porté sur la formation. Plus de 300 fonctionnaires ont participé à des cours sur la gestion des situations d'urgence, la sécurité et la gestion du stress qui ont été organisés dans le cadre de quatre ateliers régionaux (Afrique orientale et australe, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, Europe centrale et orientale et nouveaux États indépendants, et Moyen-Orient et Afrique du Nord) et de trois ateliers concernant chacun un pays ou un lieu d'affectation (Haïti, New York et le Yémen). Après la tenue des ateliers régionaux, quelque 250 fonctionnaires qui n'avaient pu y assister ont participé à des réunions d'information et d'orientation organisées au niveau de pays, dont le Kenya, le Libéria, la Somalie et le Soudan.

98. Cinq cours de formation destinés à appuyer la formation aux situations d'urgence sont actuellement mis au point. Ils concernent : a) la planification préalable aux situations d'urgence; b) la gestion des situations d'urgence; c) la sécurité; d) la gestion du stress cumulé; et e) la gestion du stress causé par des accidents majeurs. Ces cours devraient être utilisés aussi bien dans le cadre d'ateliers intégrés que dans le cadre d'ateliers portant sur un thème particulier. De plus, la mise au point de cours sur les négociations à haut niveau et la direction des opérations d'urgence vient de débiter.

99. La collaboration interinstitutions dans les situations d'urgence est rendue possible par la prise en compte d'un élément spécifique "formation dispensée par l'UNICEF" dans les mécanismes et la structure de coordination du Département des affaires humanitaires ainsi que grâce aux mécanismes de partage des ressources et aux moyens de formation conjointement mis en place par le PNUD et le Programme de formation à la gestion des catastrophes du Département des affaires humanitaires. Ce programme, dont les attributions viennent d'être élargies, prévoit une collaboration interorganisations plus dynamique à laquelle l'UNICEF a déjà apporté sa contribution en participant à l'organisation de cours de formation communs et en élaborant des matériaux complémentaires. Par ailleurs, les fonctionnaires de l'UNICEF ont participé à des cours de formation aux

/...

interventions d'urgence organisés par d'autres organismes : cours de formation à la sécurité du HCR et cours de formation à la gestion des situations d'urgence et aux opérations d'urgence du PAM, notamment.

100. Les plans pour 1995 prévoient le doublement du nombre des cours de formation organisés aux niveaux régional et national, la mise au point de cours de formation spécialisée à l'intention des équipes d'intervention rapide et le maintien des activités de planification préalables aux catastrophes à l'échelon mondial, de gestion des situations d'urgence aux niveaux régional et national et d'élaboration de programmes.

#### E. Approvisionnement et appui logistique

101. Pouvoir acheter et acheminer des secours vitaux dans les plus brefs délais est indispensable dans les situations d'urgence complexes, les retards de livraison, fussent-ils de quelques jours, pouvant entraîner la perte de milliers de vies. Pour ne citer qu'un seul exemple, au Rwanda et dans les pays limitrophes, tout concourait à ralentir les opérations d'approvisionnement : éloignement des sites d'intervention, mauvais état des routes dans les pays limitrophes, faible niveau des stocks de fournitures de base et mouvements de population d'une ampleur sans précédent. Dans un premier temps, l'exode massif de plus de 500 000 réfugiés rwandais vers l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie a été considéré comme le mouvement de population le plus important et le plus rapide qu'on ait jamais connu. Après que l'UNICEF a obtenu que soit mis en place un plan d'urgence interinstitutions prévoyant l'exode de 300 000 à 500 000 autres Rwandais, plus d'un million de Rwandais ont fui vers Goma (Zaire) au rythme stupéfiant de 15 000 personnes par heure, alors même que la communauté internationale se débattait encore pour faire face à la première crise. Dans un premier temps, cette situation a largement dépassé la capacité logistique des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales et a exigé l'intervention de contingents militaires des États-Unis d'Amérique et d'autres pays, qui étaient les seules entités à avoir le matériel, la main-d'oeuvre et l'expérience voulus pour organiser un pont aérien d'une ampleur considérable.

102. L'action menée à Goma a montré toute l'utilité de la méthode suivie par l'UNICEF en matière d'approvisionnement d'urgence. Celle-ci, qui consiste à utiliser des troussees ou paquets de matériel, est déjà couramment employée dans le domaine des soins sanitaires d'urgence mais doit désormais être élargie à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement, à l'éducation, à l'alimentation et au matériel nécessaire aux opérations (matériel de communication et de transport et approvisionnement destiné aux bureaux extérieurs). Le personnel de l'UNICEF chargé des approvisionnements et les spécialistes des divers secteurs des programmes mettent actuellement au point la liste du matériel devant entrer dans la composition des paquets d'approvisionnement normalisés qui permettront de faire face aux premiers stades d'une situation d'urgence. Dans certains domaines où il ne dispose pas de stocks (matériel de télécommunication, véhicules, par exemple), l'UNICEF innove et envisage de conclure avec les organisations non gouvernementales et les fournisseurs des accords contractuels ayant pour objet de lui fournir le matériel voulu dans de brefs délais. De tels accords seraient susceptibles d'intéresser les donateurs, ceux-ci pouvant se

/...

montrer disposés à financer le matériel en question dès lors que les organisations non gouvernementales relevant de leur juridiction seraient chargées de l'administrer.

#### F. Communication et sécurité

103. Dans les situations d'urgence complexes et dangereuses, un système de communication en bon état de fonctionnement est indispensable à la réussite des opérations d'urgence, y compris celles permettant d'assurer la sécurité du personnel et la prestation des services. Au cours des dernières années, l'UNICEF a investi d'importantes ressources pour améliorer son système de sécurité interne, notamment en nommant un coordonnateur de la sécurité à son siège et des fonctionnaires chargés de la sécurité au niveau régional ainsi qu'en s'assurant des services de consultants en matière de sécurité. L'organisation d'ateliers de formation à la gestion de la sécurité, la constitution de stocks de matériel de communication et le recours à des projets clefs en main pour s'assurer de l'installation et du bon fonctionnement des systèmes de communication ont contribué à améliorer la situation dans ce domaine, mais il reste encore à faire. Un consultant expérimenté en communication, qui vient d'achever une étude du système de communication du Fonds, recommande pour l'essentiel d'améliorer la planification des réseaux, la sélection du personnel, les spécifications, l'installation et le choix des moyens d'action techniques ainsi que le choix et le fonctionnement des systèmes de communication et d'accroître le rapport coût-efficacité de la coordination interinstitutions et de l'utilisation des systèmes.

104. L'application de ces recommandations, conjuguée à la constitution systématique de stocks de matériel de communication nécessaire à la mise en oeuvre des accords de projets clefs en main avec des organismes tels que le Norwegian Refugee Council ou Swedrelief, permettront à l'UNICEF d'être mieux préparé aux interventions d'urgence.

#### G. Information et médias

105. Il est indispensable, pour mener à bien les activités de collecte de fonds et assurer la bonne perception, par l'opinion publique, des réussites et revers de l'UNICEF, que les médias soient bien informés des activités de celui-ci. Il faut donc, dès le départ, que l'information ait une place centrale dans la planification et la mise en oeuvre des programmes d'urgence, ce qui exige une programmation efficace et rapide. L'expérience acquise au Rwanda montre que dans les situations d'urgence majeure dans lesquelles l'UNICEF ne fait pas office d'organisme chef de file, il lui faut prévoir des interventions spécifiques en faveur des enfants qui permettent au public de comprendre le rôle capital qui lui incombe. L'analyse de la couverture médiatique de la crise rwandaise montre en effet que l'attention dont l'UNICEF a fait l'objet de la part des médias était liée pour l'essentiel à l'aide que celui-ci avait apportée aux enfants non accompagnés.

106. Quatre-vingt pour cent des informations sur les situations d'urgence sont transmises par voie électronique. Toutefois, recourir aux services des chaînes télévisées revient cher et les contraintes budgétaires peuvent faire obstacle à l'utilisation, par la Division de l'information de l'UNICEF, de ce moyen de

/...

communication. L'UNICEF doit être en mesure de travailler en étroite collaboration avec des chaînes télévisées et les services de communication par satellite nationaux et internationaux tels que la chaîne télévisée Reuters, les réseaux télévisés World Television Network (WTN), Cable News Network (CNN) et la British Broadcasting Corporation (BBC). De même, il est indispensable que la Division de l'information de l'UNICEF soit en mesure de diffuser sans délai ses propres documents d'information par le canal de la télévision et des comités nationaux pour l'UNICEF. Le temps est une dimension essentielle des situations d'urgence. C'est pourquoi il est proposé qu'à l'avenir, l'UNICEF débloque des fonds pour financer les activités d'information dès le début d'une intervention d'urgence, comme c'est la pratique au HCR et au PAM. La capacité d'information de l'UNICEF dans le cadre d'interventions d'urgence doit être renforcée, tant à New York et à Genève que sur le terrain.

#### H. Guide et Manuel des opérations d'urgence

107. La révision et la mise à jour du Manuel des opérations d'urgence (Manuel de politiques et procédures, Livre E) et du Guide des opérations d'urgence (Assisting in Emergencies: A Resource Handbook for UNICEF Staff) se sont poursuivies. Les politiques, les procédures et les directives relatives aux programmes techniques sont examinées et révisées en fonction de l'expérience acquise lors des opérations d'urgence en cours (au Rwanda, notamment) ainsi que de l'évolution générale de la situation dans le monde depuis 1985-1986, période au cours de laquelle les premières éditions du Manuel et du Guide ont été publiées. En novembre 1994, les versions révisées de quatre nouveaux chapitres du Manuel ont été diffusées dans les bureaux extérieurs pour information et observations. Les modifications apportées à ces chapitres concernent la collaboration avec les organisations non gouvernementales, le financement et la collecte de fonds, la création de nouveaux bureaux extérieurs (temporaires) et la coordination interinstitutions. La révision d'autres chapitres portant sur les principales politiques et procédures et les directives détaillées concernant l'éducation, la santé, la nutrition, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les soins aux enfants et les services sociaux, les besoins des ménages et la logistique, est en cours. Elle devrait être achevée en 1995.

#### V. PART DES FONDS ALLOUÉS AUX OPÉRATIONS DE SECOURS D'URGENCE QUI CONTRIBUE À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNICEF

##### A. Généralités

108. À sa session annuelle de mai 1994, le Conseil d'administration a prié le Directeur général de lui rendre compte, à sa première session ordinaire de 1995, de la part des fonds alloués aux opérations de secours d'urgence qui contribue également à la réalisation des objectifs de développement que l'UNICEF a fixés (E/ICEF/1994/13 (Partie III), décision 1994/A/5).

109. Pour les besoins du présent rapport, on a distingué trois catégories de dépenses de financement des opérations de secours d'urgence. Premièrement, les dépenses destinées à répondre aux besoins vitaux des enfants et des femmes et à assurer leur survie sont classées dans la catégorie "secours" (voir annexe I). Deuxièmement, les dépenses qui permettent de dispenser des secours tout en

/...

concourant à la réalisation d'activités qui devraient avoir un effet à long terme sont classées dans la catégorie "secours/développement". Troisièmement, les dépenses engagées au titre des secours qui n'ont pas nécessairement pour effet de sauver des vies ou de remédier à des manques immédiats mais qui aident à réduire la vulnérabilité des intéressés et à renforcer leurs capacités sont classées dans la catégorie "développement". On trouvera à l'annexe II la ventilation des dépenses selon ces catégories. Il a été tenu compte, pour opérer ce classement, de la nature des dépenses et de ce qu'elles apportaient ici ou là dans l'éventail des applications, sur une durée déterminée. Par exemple, un programme d'alimentation d'appoint, qui vise à maintenir des enfants en vie à un moment donné, est considéré comme relevant des secours. En revanche, des vaccins, quoique renouvelables par nature, donnent aux enfants une protection qui dure toute leur vie et l'on considère donc qu'ils contribuent au développement. De même, les dépenses d'équipement (pompes à eau, par exemple) permettent de satisfaire les besoins de la population au moment des secours aussi bien que pendant la phase de développement.

#### B. Études de cas

110. Quatre pays qui se trouvaient en 1993 à différents stades du continuum secours-reconstruction-développement, à savoir la Bosnie-Herzégovine, le Soudan, le Mozambique et le Bangladesh, ont été choisis pour faire l'objet d'une étude de cas. Chacun de ces pays présente un profil particulier sur le plan des besoins en matière de secours d'urgence et d'aide au développement. Encore plongée dans une guerre ethnique qui a fait que des centaines de milliers de ses citoyens soient tués, déplacés ou assiégés, la Bosnie-Herzégovine continue d'avoir besoin avant tout que l'on protège sa population, qu'on lui porte secours et que l'on rétablisse les services sociaux de base. Au Soudan, la guerre interminable continue sans perdre de son intensité et sans aucune perspective de cessez-le-feu. Les besoins en secours sont écrasants dans le sud, mais le reste du pays applique un programme de pays normal en coopération avec l'UNICEF. Grâce aux organismes des Nations Unies, le Mozambique est sorti d'une guerre civile dévastatrice et d'une grave sécheresse pour se lancer dans un programme de redressement qui comprend la réinstallation des rapatriés, la démobilisation et des élections démocratiques et pluralistes. Le Bangladesh, qui est un pays en développement particulièrement exposé aux catastrophes naturelles, s'est engagé dans un grand programme de renforcement de sa capacité d'intervention en cas d'urgence et de prévention des catastrophes.

111. Le Bureau des programmes d'urgence a réalisé ces études de cas sur le terrain, en étroite collaboration avec les pays intéressés, examinant leurs programmes respectifs essentiellement dans une optique financière. La classification des dépenses de secours d'urgence lui a servi de cadre de référence.

#### Bosnie-Herzégovine

112. L'UNICEF s'occupant à la fois d'opérations de secours et d'activités de développement, sa stratégie de base, pour les secours apportés à la Bosnie-Herzégovine, a été d'incorporer autant que possible à ses opérations de secours des éléments de reconstruction et de redressement – de manière à préparer le terrain pour que les services de base puissent être restaurés plus

rapidement après la fin de la phase des opérations de secours d'urgence. Pour faire face à la détérioration dramatique de la situation des populations touchées dans le domaine de la santé et de l'alimentation, l'UNICEF a axé son action, en 1993, sur la distribution de médicaments essentiels, la vaccination contre les maladies de l'enfance contre lesquelles l'immunisation est possible et l'organisation de programmes d'alimentation complémentaire. Cependant, l'acheminement de l'aide humanitaire a souvent été bloqué par les conflits entre factions opposées. Pour y remédier en partie, de nouveaux hôpitaux et centres de consultation ont été ouverts, l'UNICEF aidant à les équiper en matériel de base afin que les populations des zones inaccessibles aient accès sur place aux services de santé de base. Outre cette aide en matière d'infrastructure, l'UNICEF a aussi contribué au développement à long terme, en favorisant le transfert de technologies nouvelles et à faible coût. Avec le concours de l'OMS, il a persuadé le Ministère de la santé d'adopter de nouvelles méthodes de vaccination selon lesquelles il n'est pas indispensable de vacciner contre la poliomyélite, la coqueluche et la diphtérie avant d'administrer le vaccin contre la tuberculose. En matière d'approvisionnement en eau, un nouveau système de chloration à l'hypochlorite de calcium a été mis en place à Sarajevo, ainsi que du matériel perfectionné de détection des fuites. En 1993, les dépenses engagées en Bosnie-Herzégovine au titre des opérations de secours d'urgence se sont élevées au total à 9,1 millions de dollars, dont 80,4 % relevaient de la catégorie "secours", les 19,5 % restants pouvant être classés dans la catégorie "secours/développement" (voir les annexes II et III). Exception faite de l'apport de techniques nouvelles, la mesure dans laquelle les dépenses de secours d'urgence ont contribué au développement de la Bosnie-Herzégovine a été négligeable.

#### Soudan

113. Le conflit qui dure au Soudan depuis 1983 a entraîné le déplacement d'une fraction importante de la population : 500 000 réfugiés et 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur des frontières. Ces déplacements massifs ont rendu complètement inopérantes l'agriculture et la production alimentaire, ce qui a provoqué une famine; 250 000 personnes sont mortes de faim ou de maladie depuis 1988. À l'initiative du Directeur général de l'UNICEF, on a lancé l'opération Survie au Soudan, action fondée sur les principes de la neutralité, de la transparence et de l'obligation redditionnelle. À l'origine, les régions contrôlées par le Gouvernement étaient desservies depuis Khartoum et celles contrôlées par l'Armée populaire de libération du Soudan, à partir de Nairobi. Au fil du temps, le contrôle militaire de certaines régions changeant de mains, cette distinction est devenue moins nette. En 1993, les Nations Unies ont lancé un appel commun interorganisations pour le Soudan, au titre duquel l'UNICEF a cherché à obtenir des fonds pour lui permettre de maintenir ses opérations de secours à l'intention des personnes déplacées, tout en poursuivant ses activités de développement financées par la masse commune des ressources et approuvées par le Conseil d'administration. Les activités de secours d'urgence de l'UNICEF sont allées de la fourniture de secours et d'abris pour les mineurs déplacés et non accompagnés aux soins de santé et à l'approvisionnement en eau, l'éducation en matière d'assainissement et d'hygiène, la nutrition et la sécurité alimentaire des ménages, l'éducation sur la conduite à tenir dans les situations d'urgence et la logistique. En 1993, le montant total des dépenses engagées au Soudan au titre des opérations de secours d'urgence s'est élevé à 25,4 millions

/...



de dollars, dont 71,4 % peuvent être considérés comme relevant de la catégorie "secours" et la quasi-totalité des 28,1 % restants ont été consacrés à des activités "secours/développement" (voir les annexes II et III). Au Soudan, une plus grande part des fonds alloués aux opérations de secours d'urgence a donc contribué au développement du pays que ce n'a été le cas en Bosnie-Herzégovine – mais cette contribution est restée négligeable.

#### Mozambique

114. La fin de la guerre au Mozambique, en 1992, a coïncidé avec celle de la grande sécheresse qui avait particulièrement touché les familles rurales qui se débattaient pour survivre à la guerre. Les conditions de sécurité s'améliorant régulièrement dans tout le pays en 1993, des centaines et des milliers de réfugiés ont été incités à retourner chez eux. Des zones antérieurement inaccessibles ont été ouvertes aux rapatriés, ce qui a créé de nouvelles possibilités d'acheminement de l'aide humanitaire aux groupes de personnes les plus vulnérables. Le programme d'opérations de secours d'urgence de l'UNICEF pour 1993 a été élaboré et exécuté dans le cadre du programme d'assistance humanitaire commune de l'exercice fiscal 1993-1994.

115. Les principales interventions menées au titre du programme de 1993 ont porté sur les éléments suivants : alimentation complémentaire et thérapeutique; distribution de semences et d'outils agricoles aux familles rurales et secours apportés aux familles déplacées, tant en vue de leur retour dans leur zone d'origine qu'au moment de ce retour; renforcement des capacités institutionnelles; collaboration avec le programme de l'Opération des Nations Unies au Mozambique pour la réinsertion sociale des soldats démobilisés. Les actions entreprises en 1993 ont été incorporées au nouveau programme de pays pour 1994-1998 afin d'assurer une transition sans heurt vers la reconstruction de l'après-guerre et le processus de développement. Plus particulièrement, le programme de développement rural a été conçu de manière à pouvoir servir de pierre angulaire au processus de reconstruction et de développement. Mis au point au niveau du secteur géographique, il vise à créer et à renforcer les capacités rurales locales permettant d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages et de rétablir les services de base dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et de l'instruction. Les dépenses engagées au Mozambique en 1993 au titre des programmes de secours d'urgence se sont élevées à 12,5 millions de dollars, dont on peut classer la plus grande partie – 60,5 % – dans la catégorie "secours/développement", celles qui relèvent de la catégorie "secours" ne représentant que 26,9 % du total. Les 12,6 % restants ont été classés dans la catégorie "développement" (voir les annexes II et III).

#### Banqladesh

116. En 1993, les activités menées au Bangladesh ont visé à faire en sorte que, dans au moins trois districts exposés aux catastrophes, des plans d'action en cas de catastrophe soient formulés en 1995 au plus tard, aux niveaux du district, du sous-district et de la commune. Tout d'abord, des comités d'action face aux catastrophes ont été constitués, auxquels participent des fonctionnaires et autres agents sélectionnés au niveau du district, du sous-district et de la commune, qui sont initiés aux grandes notions de la

/...

planification préalable des secours en prévision des catastrophes et aux principes de base de la planification de l'action face aux catastrophes. Une autre activité importante entreprise en 1993 dans le cadre du programme d'opérations de secours d'urgence a été le renforcement des capacités de réaction en cas de situation d'urgence, particulièrement en ce qui concerne les épidémies de diarrhée qui suivent souvent les cyclones et les inondations. L'UNICEF a aidé à renforcer les capacités du pays en matière de fabrication et de distribution de sels de réhydratation par voie orale et de médicaments nécessaires pour lutter contre la diarrhée.

117. Au total, 1 million de dollars a été consacré aux programmes de secours d'urgence en 1993. La plus grande part de ces dépenses - 55,2 % - relevait de la catégorie "développement" et seulement 5 % de la catégorie "secours", les 39,8 % restants correspondant à la catégorie "secours/développement" (voir les annexes II et III). Ainsi, dans un pays stable comme le Bangladesh, où l'on s'emploie à prendre systématiquement les précautions voulues pour renforcer la capacité nationale de planification préalable et de prévention des catastrophes, une part substantielle des fonds alloués aux opérations de secours d'urgence contribue à la réalisation des objectifs de développement.

### C. Conclusion

118. L'analyse a fait ressortir des tendances intéressantes et des corrélations entre la gravité de la situation d'urgence, le montant des dépenses consacrées aux opérations de secours d'urgence et la mesure dans laquelle ces dépenses contribuent à la réalisation des objectifs de développement. Au paroxysme d'une situation d'urgence complexe, la plus grande partie des ressources est absorbée par les opérations de secours. Au fur et à mesure que la situation se stabilise, une part croissante des ressources est investie dans le financement d'une assistance qui représente une part importante du programme de reconstruction. Enfin, c'est dans une situation stable, en phase de reconstruction, que les ressources consacrées à l'assistance contribuent le plus au développement.

119. Sur un total de 223 millions de dollars dépensés par l'UNICEF pour des situations d'urgence en 1993, environ 80 % ont été consacrés aux 10 pays dont la situation d'urgence était la plus complexe. La plus grande part de ces ressources a été utilisée pour financer les secours dans les pays où l'urgence atteignait son point culminant : Afghanistan, Bosnie-Herzégovine, Libéria, Rwanda, Somalie, par exemple. D'un autre côté, une part non négligeable des ressources a servi à financer des activités mixtes secours/développement, en Iraq et au Soudan. Enfin, il faut espérer que des pays comme l'Éthiopie, le Kenya et le Mozambique, qui sortent actuellement de situations d'urgence, tireront avantage des secours d'urgence qui contribuent également, de plus en plus, à la reconstruction, au redressement et au développement.

/...

ANNEXE I

Classement des activités de l'UNICEF

Catégorie	Objets de dépense
1. Secours	Transports Entreposage et autres dépenses administratives liées aux secours Articles de survie immédiate : médicaments de première nécessité, fournitures médicales de base, etc. Alimentation complémentaire ou thérapeutique Comprimés de purification de l'eau Casseroles et poêles Matériaux destinés aux abris et couvertures
2. Secours/développement	Matériel de la chaîne du froid pour les vaccins Matériel destiné aux hôpitaux Appareils de forage, citernes et installations d'approvisionnement en eau Outils agricoles et semences Fournitures scolaires de base Mobilier scolaire Renforcement des capacités des organisations non gouvernementales nationales et cession de matériel de transport, de communication et de bureau aux correspondants locaux Formation et élaboration de plans d'action en matière de systèmes d'alerte rapide et de gestion des catastrophes, en vue de renforcer les capacités locales
3. Développement	Stockage de produits de base Reconstruction des centres sanitaires et des écoles Formation de fonctionnaires, de spécialistes, de personnel paraprofessionnel et d'agents nationaux; plaidoyer; mobilisation sociale; aide au processus de fixation des orientations

ANNEXE II

Programme d'opérations de secours d'urgence de 1993 : classification  
des dépenses de l'UNICEF

Pays	Dépenses			Total (en millions de dollars É.-U.)
	Secours (%)	Secours/développement (%)	Développement (%)	
Bosnie-Herzégovine	80,4	19,5	0,1	9,1
Soudan	71,4	28,1	0,5	25,4
Mozambique	26,9	60,5	12,6	12,5
Bangladesh	5,0	39,8	55,2	1,0

/...

**Programmes d'opérations de secours d'urgence de l'UNICEF (1993)**  
**et dépenses consacrées aux secours et au développement**

